



Fréteval



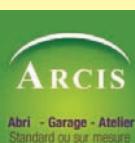
Proxi SARL FLA'VIANDE

- ❖ Viande de Qualité
- ❖ Charcuterie de Qualité
- ❖ Colis de Viande Familiale
- ❖ Alimentation Générale
- ❖ Viande Chevaline - Volaille
- ❖ Produits Régionaux

Tél. : 02 54 82 04 03
 Port. : 06 79 73 88 86
 1 bis rue du Pont
 41160 FRÉTEVAL



Mardi au samedi : 8h00-12h30 et 15h00-19h30
 Dimanche matin : 9h00-12h30
 Ouvert les jours fériés : 9h00-12h30
 Juillet et Août : Ouvert le lundi de 8h00 à 12h30



ABRIS GARAGES ATELIERS

Rendez visite à ARCIS dans ses
NOUVEAUX LOCAUX à BUSLOUP



Le Fabricant spécialiste des
abris isolés en panneaux sandwich

Standard ou sur Mesure www.abriarcis.com

21 rue des Tirelles - 41160 BUSLOUP - 02 54 23 60 60

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SARL MOYER BEAUREGARD 41160 FRÉTEVAL

TÉL./Fax : 02 54 82 70 61



Construction / Rénovation

Carrelage / Faïence

Isolation / Placo

Clôture / Terrasse

Pose de menuiseries

Terrassement

Mail : contact@sarl-moyer.fr

Site internet : <http://www.sarl-moyer.fr>

NOUVEAU SITE INTERNET



TAXI DU VENDÔMOIS

Conventionné Sécurité Sociale

Toutes distances



- Transports de Malades assis.
- Particuliers.
- Transports scolaires.
- Liaisons Gares - Aéroports.
- 7 jours / 7.



02 54 23 60 82

Camping*** de La Maladrerie



OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**Plans d'eau • Pêche
Loisirs • Jeux
Piscine**

41160 FRÉTEVAL

Tél. 02 54 82 62 75

Sommaire

4 BILLET DU MAIRE

8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Accueil du Public
- Ecole de Fréteval
- Trésorerie de Morée
- Délivrance des passeports
- Recensement de la population 2016
- Recensement militaire obligatoire à 16 ans
- Plan de Sauvegarde Communal de Fréteval
- Le Conciliateur de Justice
- Conciliateur du canton de Morée

10 ESPACE PUBLIC

- Déjections des chiens sur le mail, les trottoirs, les espaces verts : STOP !
- Interdiction de brûlage en plein air
- Propreté et salubrité publiques
- Balayage des caniveaux
- Les animaux errants !
- Bruits de voisinage
- Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie de Morée
- Arrosage des plantations et des massifs par les agents techniques municipaux : eaux de récupération !
- Entretien des abords de terrains des particuliers
- Un conteneur à textiles est à votre disposition sur le parking de PROXI

12 EAU ET ASSAINISSEMENT

- Arrivée et départ de la commune de Fréteval
- Relevé de compteur pour la facturation d'eau et d'assainissement
- L'assainissement non collectif
- Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable
- pompe de relevage station d'épuration

14 INFORMATIONS DIVERSES

- Vente de cartes pêches étang Saint-Lubin et relais Point Poste
- Décorations de Noël 2015 – recherche de branchages ou de sapin(s)
- Cérémonies patriotiques 2015
- Annonces et insertions Nouvelle République
- Route 41 / Transport à la demande
- Nos Joies, nos peines

16 BUDGET

20 INFORMATIONS SOCIALES

- Plan canicule et veille estivale
- Croix-Rouge Française
- Professionnels de santé à Fréteval
- Colis de Noël pour les personnes âgées
- Assistantes Sociales

22 INTERCOMMUNALITÉ

- 2014, 1^{ère} année d'existence de la CPHV
- Projets menés en 2014 par la CPHV
- SPANC
- Cabinet médical à Morée
- Aire d'accueil des gens du voyage à Fréteval
- Plateau multisports à Droué
- Éclairage public au complexe sportif intercommunal à Morée
- Concert festillesime à Lisle
- Documentation touristique : le guide touristique
- L'office de tourisme labellisé « accueil vélo »
- 9^e randonnée pédestre et équestre
- Les perrons et poudingues
- Le SIDELC

28 ENFANCE ET JEUNESSE

- École de Fréteval : année scolaire 2013-2014 aux couleurs du Brésil
- La cantine de Fréteval
- Du côté de l'école
- Le mot de l'APE
- Accueil de loisirs / Accueil périscolaire
- Animations jeunesse

36 ASSOCIATIONS

- Amicale des anciens combattants
- Ensemble et solidaires le bureau réélu
- Mosaïc
- Football Club du Haut Vendômois
- Comité des fêtes
- Le Badminton Club du haut Vendômois
- UNC AFN
- Association de Défense des Riverains du Loir

42 INFORMATIONS PRATIQUES

- Les faux agents sont dans le collimateur !
- Présence Verte Touraine
- Mission Locale du Vendômois
- L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge
- L'ADIL
- Validation des acquis de l'expérience

46 MANIFESTATIONS 2015

Bulletin communal de Fréteval

Année 2015

Directeur de la Publication

Bernard PILLEFER

Réalisation et impression :

 LES ÉDITIONS DU LOIR
(09 72 46 54 42)

Dépôt légal à parution



Mesdames, Messieurs,

Le bulletin 2015 vous parvient très tardivement et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Une situation tendue au niveau des effectifs du secrétariat de la Mairie associée à un besoin de réorganisation de la cellule administrative ont conduit à une replanification des objectifs tout en prenant en compte nos obligations.

Aujourd'hui, nous sommes en passe de retrouver cet équilibre indispensable pour pouvoir prétendre vous proposer un service totalement opérationnel.

Au travers de cette nouvelle édition du bulletin communal, je vais évoquer les dossiers conduits par votre conseil municipal au cours de l'année 2014. En préambule, je me dois d'évoquer les différents sujets sur lesquels nous sommes amenés à travailler afin d'intégrer les dispositions législatives, réglementaires et gouvernementales. En effet, la configuration qui nous est imposée nous conduit à œuvrer sur différents champs d'intervention. Nous devons intégrer différentes directives qui conduisent à une redéfinition de l'organisation territoriale. Nous sommes à un tournant capital pour les générations à venir car nous avons la responsabilité de définir les périmètres des espaces d'intervention, d'arrêter les structures qui doivent conduire à l'élaboration des organisations et équipements devant répondre aux services attendus par nos concitoyens.

Nous sommes dans une phase spécifique qui conduit à l'élaboration d'un projet commun de territoire

Alors que j'ai la responsabilité de conduire les destinées de notre collectivité en application des décisions prises par les membres du conseil municipal, je dois mettre en cohérence notre démarche avec les orientations souhaitées par l'intercommunalité tout en assurant l'intégration des évolutions réglementaires.

J'ai conscience de l'importante implication que génère cette démarche.

Nous sommes dans une phase spécifique qui conduit à l'élaboration d'un projet commun de territoire se traduisant par la définition des compétences assurant la mise en œuvre d'une organisation territoriale volontariste mais équilibrée.

Je souhaite prendre en considération la spécificité des différentes collectivités constitutives de notre territoire tout en ayant la volonté de permettre un engagement contributif conduisant à définir la cohérence de l'aménagement.

Le mandat que nous vivons est certainement un des mandats les plus contributifs vécus à ce jour.

J'ai conscience de cette responsabilité. J'affirme que nous devons être acteurs de cette démarche et non spectateurs.

Cette disposition génère un engagement de tous les instants avec l'obligation de prendre en considération les spécificités de nos populations, la diversité des espaces et des territoires qui constituent la richesse de notre espace de vie.

Nous nous devons d'être engagés et contributaires de cette démarche.

Pour revenir sur les engagements du Conseil municipal lors de l'année 2014, je souhaite évoquer les interventions conduites et qui se sont concrétisées

par de nombreux travaux inventoriés ci-après :

- La réfection des toitures de l'école maternelle pour un montant de 51 404,05 € TTC.
- La réalisation de la couche de roulement sur la voie communale n° 6 dite rue du Plessis pour 53 346,29 € TTC.

Dans le domaine de la voirie communale, nous avons aussi effectué :

- les travaux sur le chemin de La Fosse afin de sécuriser les habitations situées en contrebas de cette voie et d'assurer la réfection de la couche de roulement pour 14 210,40 € TTC.
- la réfection de la couche de roulement sur la voie n° 3 pour 7 594,60 €,
- la réfection du trottoir au droit du restaurant « l'Auberge de la Tour » pour 4 318,02 €,
- la mise en place de 2 miroirs pour 2 155,92 €,
- des travaux d'écoulement des eaux pluviales, impasse de la Tour pour 2710,20 €,





- la réfection de la signalisation horizontale en plusieurs lieux de la commune pour 2 347,27 €.

Au total, près de 88 000 € TTC de travaux de voirie pour lesquels nous avons obtenu une subvention du Conseil général au titre de la Dotation de Solidarité Rurale pour 23 000,00 €. Ce dispositif constitue un véritable soutien à la ruralité.

La voirie communale constitue un vaste chantier sans fin et je suis conscient que des attentes existent encore ici ou là.

Pour y répondre, nous poursuivrons nos engagements dans ce domaine tout le long de ce mandat.

Autre domaine d'intervention, source d'engagements budgétaires importants, **les bâtiments communaux constituent une réflexion pleine et entière.**

Nous avons dû sécuriser le plus vieux bâtiment situé sur l'ancien site de la fonderie.

La dégradation de la toiture nous a conduit à procéder à l'enlèvement partiel de celle-ci et à araser le pignon en bordure de la rue de Courcelles.

La décision n'a pas été facile à prendre.

Nous avons échangé avec Monsieur l'Architecte de Bâtiments de France qui a perçu favorablement nos intentions et accepté de donner son accord à l'opération.

Les travaux se sont élevés à 11 586,96 € TTC.

A noter aussi, la création de sanitaires publics, rue du Pont, à proximité des commerces et situés sur le bord de la Route départementale pour un montant de 26 544,02 € TTC.

L'acquisition de mobilier complémentaire au restaurant scolaire, d'un lave-vaisselle à la salle des fêtes, d'équipements informatiques et bureautiques à la Mairie et notamment d'un photocopieur pour accompagner



nos associations communales qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Enfin, nous avons assuré le remplacement des décorations de Noël dans les rues de Fréteval pour 6 323,00 € TTC.

Nous avons dû constater à nouveau la mort de 2 marronniers et donc nous avons décidé d'en assurer immédiatement leur remplacement pour une dépense de 2 993,08 € TTC.

Nous faisons preuve d'une extrême vigilance sur ces arbres qui constituent ce « Mail légendaire » à Fréteval mais j'ai quelques inquiétudes. J'espère que cela va se stabiliser.

Concernant le service d'assainissement collectif, nous avons assuré l'équilibre de son budget annexe uniquement au travers de ses propres recettes à savoir grâce à la taxe d'assainissement.

Cette situation fait que nous n'avons plus recours à une subvention d'équilibre provenant du budget principal.

Les habitations pourvus d'équipement d'assainissement non collectif s'inscrivent dans un dispositif spécifique dont la gestion est assurée par la Communauté du Perche et Haut Vendômois.

Traditionnellement, je souhaite tracer les grandes lignes de notre action pour l'année en cours.

Pour la commune de Fréteval, le principal poste d'investissement pour 2015 concerne la voirie avec la réfection de la couche de roulement sur la rue de la gare depuis l'intersection avec l'avenue des acacias jusqu'à son intersection avec la rue de l'Étang.

Le montant du marché est arrêté à 105 000 € TTC.

Ce dossier fait l'objet d'une subvention auprès du Conseil départemental de Loir-et-Cher au titre de la Dotation de Solidarité Rurale pour un montant de 23 000 €.

L'année 2014 a vu une nouvelle entité, la Communauté du Perche & Haut Vendômois, effectuer ses premiers pas.

Ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale est issu de la fusion des communautés de Communes du Haut Vendômois et du Perche Vendômois.

Pour cette première année d'existence, l'objectif principal aura été d'organiser efficacement les services intercommunaux en tenant compte des infrastructures existantes et du territoire couvert par la CPHV.



BILLET DU MAIRE

Le siège social de la structure se situe dans les anciens locaux de la Communauté de Communes du Haut Vendômois à FRÉTEVAL, tout en maintenant un pôle administratif en Mairie de DROUÉ.

Ce sont donc 11 agents qui travaillent au service des 9 337 habitants résidants au sein des vingt-trois communes membres de la nouvelle intercommunalité.

Outre les services administratifs et techniques, le personnel de la CPHV vous accueille à la Médiathèque à FRÉTEVAL, ainsi qu'à la Bibliothèque et à l'Ecole de Musique à DROUÉ.

Le périmètre des intercommunalités pourrait encore évoluer en fonction des modifications que le gouvernement entend apporter dans le domaine de l'intercommunalité.

Le projet de loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation des territoires de la République est en discussion avec l'éventualité d'imposer un seuil minimal de 20 000 habitants pour les EPCI. Malgré les regroupements réalisés en 2013 en application de la loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales, seuls 5 des EPCI de notre département ont atteint cette taille.

De plus, sur le Vendômois, la Communauté du Pays de Vendôme et la Communauté du Vendômois Rural doivent se mettre en conformité avec la législation en vigueur vis-à-vis de la discontinuité territoriale existante.

Dans ce contexte, nous pensons opportun de partager nos réflexions et orientations dans un processus ouvert qui répertorie et analyse les choix multiples s'ouvrant à nous.

Pour garantir la justesse du ou des scénarios qui se présentent, tant dans

l'exercice des compétences futures, que dans la forme de collectivité ou de périmètre des intercommunalités, il nous est apparu important de disposer d'une aide à la décision au travers d'audits de fusions simples ou de fusions – transformation de plusieurs Communautés de Communes existantes. Cette réflexion, portée en commun par l'intermédiaire d'un groupement de commandes, doit conduire à disposer de tous les éléments et éclairages nécessaires à la définition d'un projet de territoire.

Je souhaite profiter de cet instant pour remercier l'ensemble des personnels communaux et communautaires qui accompagnent les élus dans la démarche d'élaboration des territoires de demain.

Merci aussi aux collègues, élus communaux et communautaires qui m'accompagnent dans cette démarche.

Nos engagements ne s'arrêtent pas là. Nous devrons aussi gérer la mise en œuvre du schéma de mutualisation, l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale) et du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal et travailler sur les nouveaux périmètres des intercommunalités.

Quelles que soient les décisions à venir, il nous faudra être totalement impliqué dans l'élaboration des espaces de demain.

Le mandat qui vient de s'ouvrir sera plein et entier peut-être un des plus importants que j'ai pu vivre à ce jour. Pour terminer, je souhaitais vous remercier pour la confiance que vous avez bien voulu me témoigner lors des élections départementales de mars dernier.

Conseiller départemental du canton Le Perche, accompagné par Florence DOUCET, nous sommes totalement engagés pour être vos interlocuteurs dans le cadre des politiques portées par le Conseil départemental.

3^e Vice-président du Conseil départemental chargé des routes, des infrastructures et du déploiement du Très Haut Débit, je mesure toutes les responsabilités qui m'incombent.

Cette démarche s'inscrit dans une conjoncture difficile marquée par des mesures gouvernementales qui se traduisent par une baisse des dotations de l'Etat 40 M€ de 2014 à 2017 représentant environ 10 % du budget départemental..

Touchés aussi par l'effondrement des droits de mutation, seule recette dynamique pour le Conseil départemental, nous avons malgré tout voté un budget sincère, honnête et courageux. Sincère en inscrivant la totalité des dépenses liées aux solidarités ce qui ne semble pas être le cas de certains départements.

Honnête en intégrant les différentes données dictées par l'Etat, Courageux en consacrant encore pour 2015 un volume d'investissement élevé.

Même si nous avons dû diminuer nos engagements dans ce domaine, nous avons voulu continuer à soutenir la commande publique.

Nous avons aussi décidé de poursuivre une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement.

Pour la 9^e année consécutive, nous avons souhaité ne pas augmenter les taux de la pression fiscale départementale afin de préserver le pouvoir d'achat des Loir-et-chériens.

Seuls 5 départements en France n'ont pas augmenté la pression fiscale depuis 9 ans.

Le Département est l'un des 5 derniers départements à assurer la gratuité des transports scolaires pour les collégiens: coût 1 200 € par élève soit un budget de 20 millions d'euros.

Le Département reste le premier partenaire des communes : la dotation de solidarité rurale pour 5 Millions d'euros concerne



toutes les communes de moins de 2 000 habitants.

Depuis sa création en 2010, la Dotation de Solidarité Rurale a généré 1 000 projets communaux permettant près de 76 millions d'investissements auprès de nos entreprises locales pour un accompagnement du Conseil général de 19 M€ soit un effet levier de 4 sur l'investissement local

La DSR favorise l'investissement, l'émergence et la concrétisation des projets des communes rurales et soutient de manière considérable l'activité économique dans notre département.

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher contribue au fonctionnement de l'Agence Technique Départementale qui constitue un véritable service des communes de moins de 2 000 habitants, en apportant une aide en ingénierie dans le domaine de la voirie.

Le Conseil général de Loir-et-Cher a contribué à la création du Syndicat Mixte Ouvert Loir-et-Cher Numérique. La trajectoire retenue est de desservir 70 % des lignes en fibre optique et de fournir aux 30 % des lignes restantes un débit minimal de 10 Mbps par le déploiement de technologies alternatives : montées en débit, VDSL2, téléphonie mobile 4G, équipement satellitaire pour un montant global de travaux estimé à 128 M€ sur 5 ans. Cette démarche sera accompagnée par l'Europe, l'État français, La Région Centre-Val de Loire, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, les intercommunalités.

Je pourrais aussi évoquer le programme de travaux relatif à l'agrandissement et à la rénovation du collège Louis Pasteur à Morée.

Je pourrais revenir sur la mutualisation des moyens des conseils départementaux d'Eure et Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher au travers de la centrale d'achat APPROLYS.



La commune de Fréteval adhère à ce dispositif. Cette démarche va se concrétiser par une fourniture en gaz de ville avec des conditions d'approvisionnement de la molécule gaz à des tarifs préférentiels.

Le nouveau découpage a conduit à la création pour notre territoire d'un canton « Le Perche » constitué de 50 communes et comprenant les communes des cantons de Morée, Droué, Mondoubleau et Savigny-sur-Braye hormis Lunay rattaché au canton de Montoire-sur-le-Loir mais en intégrant les communes de La Chapelle-Enchérie, Renay, Ouzouer-le-Doyen et Moisy, soit 23 652 habitants, 939 km², 18 262 électeurs.

2015 sera aussi l'année des élections régionales qui auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre.

Il s'agit là aussi d'un véritable rendez-vous au vu de l'importance que les Régions auront à jouer dans la nouvelle organisation territoriale.

Pour terminer, je vous rappelle que la population prise en compte pour les dotations d'État est définie lors d'un recensement périodique de la population qui aura lieu du 20 janvier 2016 au 21 février 2016.

Cette démarche est capitale pour notre collectivité et je vous invite à réserver un accueil chaleureux aux

agents recenseurs qui viendront à votre rencontre.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux Frétevallois et Frétevalloises.

Je souhaite souligner le dynamisme des associations qui participe très largement à l'activité communale et notamment économique en faisant travailler nos commerçants.

J'adresse toute ma reconnaissance aux bénévoles qui se mobilisent tout le long de l'année pour initier des manifestations ou activités culturelles, sportives et de loisirs en faveur de nos aînés et des jeunes.

Je souhaite rappeler l'importance du soutien de chaque Frétevallois à nos commerçants.

Merci aux agents administratifs et techniques qui m'accompagnent dans la mise en œuvre de nos engagements.

Enfin, merci aux élus municipaux et communautaires qui contribuent à faire avancer les projets sur nos territoires respectifs.

Bernard PILLEFER

Maire de Fréteval
Président de la Communauté du Perche et Haut-Vendômois
Vice-président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher



INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCUEIL DU PUBLIC Mairie de Fréteval

31 rue L. et M. Louise Tessier
41160 FRÉTEVAL
Tél : 02 54 82 63 52
Fax : 02 54 82 07 15
E-mail : freteval.mairie@wanadoo.fr
Sites Internet : en cours de révision



Directrice des services :
Hélène **LECOMTE-BECU**, Attaché territorial

Service administratif :
Nathalie **SAILLARD**, Hélène **CHEREAU**,
adjointes administratives

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi-mardi-jeudi de 14 h à 18 h
Mercredi-Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Responsable des services techniques :

Jean-Claude **JOURNET**

Services techniques : Ghislain **BERTIN**,
Stéphane **BLIN**, Philippe **DELCOURT**, Sophie **RAYCH**,
Véronique **LOISELEUR**, Thierry **PAPON**.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les jours.

Dans le bureau du secrétariat, afin de préserver la confidentialité de chacun, il est impératif que vous attendiez votre tour dans le vestibule s'il y a un entretien en cours.



FRÉTEVALLOISES, FRÉTEVALLOIS...

Au 1^{er} janvier 2015, la population légale étant désormais actualisée tous les ans, vous êtes au nombre de 1 121 habitants !

ÉCOLE DE FRÉTEVAL

Vous venez d'emménager ? Pour toute inscription scolaire, s'adresser à Madame la Directrice de Fréteval, Tania **BOULAY** au 02 54 82 61 50, au 1 rue du mail

TRÉSORERIE DE MORÉE

Monsieur Olivier **ROUSSEAU** est le trésorier de Morée. Le centre des finances publiques de Morée est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15, le vendredi de 8 h à 12 h. Tél : 02 54 82 60 10.

DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

Toute personne désirant un passeport doit se rendre uniquement dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. Vous pouvez contacter :

- Mairie de Oucques Tél : 02 54 23 11 00
- Mairie de Vendôme Tél : 02 54 89 43 99

Les demandes et retraits se font uniquement sur rendez-vous.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Du 21 janvier 2016 au 20 février se déroulera sur la commune le recensement de la population. Cette démarche est capitale pour notre collectivité et vous êtes invités à réserver un accueil chaleureux aux agents recenseurs qui viendront à votre rencontre.

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE À 16 ANS



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizeième anniversaire.

La mairie (ou le consulat) lui remettra alors une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour une inscription à tout examen ou tout concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, permis de conduire, conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL DE FRÉTEVAL

Le document du plan de sauvegarde recense les risques relevés et évalués par les services de l'État. Dans un souci d'une véritable politique de prévention et d'information, il tente d'apporter des données claires et objectives sur les risques naturels et technologiques qui concernent Fréteval.

Fruit d'un travail de quelques années, ce document est régulièrement mis à jour.

Le Plan Communal de Sauvegarde est exécutoire et opposable aux tiers depuis le 30 juin 2013 (arrêté municipal en date du 18 avril 2013, exécutoire le 30 avril 2013).

Il est consultable en mairie durant les jours et horaires d'ouverture du secrétariat.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de Justice sont nommés par ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel, prise sur proposition du juge d'Instance et avis du Procureur de la République.

Leur mission est de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des conflits portant sur les droits dont les intéressés ont la libre disposition, en tentant de rapprocher hors de tout cadre contraignant, les points de vue de personnes dont la démarche commune dénote une volonté de se concilier.

Les conciliateurs de justice assurent des permanences dans tous les cantons du département ainsi qu'au Tribunal d'Instance et à la Maison de la Justice et du Droit de Blois. Ils assurent une mission de service public, ils sont assermentés, disponibles, volontaires et bénévoles. Leur action a pu se développer dans le cadre des conflits tels que :

- les troubles de voisinage,
- les différends issus du droit de propriété,
- les litiges entre commerçants, artisans et leurs clients,
- les désaccords suite aux transactions,
- les différends entre locataires et propriétaires entre vendeur et acheteur,
- etc.

Toute personne physique ou morale peut s'adresser aux Conciliateurs de Justice par tout moyen, écrit, téléphonique, ou en se présentant au lieu de ses permanences.

En pratique c'est au Tribunal d'Instance, à la Maison de la Justice et du droit ou la mairie qu'il faut s'adresser pour connaître le lieu de leurs permanences ; il est également possible, de contacter la permanence des Conciliateurs de Justice avec rappel dans la journée s'il y a message sur le répondeur au 02 54 56 26 62 ou par mail : conciljustice41@orange.fr

CONCILIATEUR DU CANTON DE MORÉE

Une permanence du conciliateur a lieu à la Mairie de Morée tous les derniers lundis matins de chaque mois par Monsieur Daniel **GAZAL** de 9 h à 11 h (avec ou sans rendez-vous), ainsi que tous les deuxièmes vendredis après-midi de chaque mois de 14 h à 17 h par Madame Micheline **LELY** (uniquement sur rendez-vous). Tél : 02 54 89 15 15.





DÉJECTIONS DES CHIENS SUR LE MAIL, LES TROTTOIRS, LES ESPACES VERTS : STOP !

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occupe pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien et où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus «un gêneur» pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté.



PROPRETÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

Les dépôts d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets verts, branchages, encombrants, cartons, gravats ...) sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Toute infraction constatée sera poursuivie par les autorités habilitées. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le Code Pénal.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Bien vouloir libérer les places de stationnement afin d'assurer au mieux l'entretien en 2015 : les 18 août, 15 octobre et 11 décembre.

LES ANIMAUX ERRANTS !

Selon le décret n°2002-1381 du 25 novembre 2002, les animaux errants sont recueillis par les agents municipaux (lorsque les conditions de sécurité sont remplies) et déposés à la SPA de Morée. Par délibération en date du 12 décembre 2013, le Conseil municipal a décidé de fixer des frais auprès des propriétaires identifiés à 80 € pour chaque intervention.

INTERDICTION DE BRÛLAGE EN PLEIN AIR

Les dispositions de la loi du 15 juillet 1975 prévoient de manière générale que les déchets doivent être éliminés dans des conditions strictement réglementées, notamment par le biais des installations classées pour la protection de l'environnement. S'agissant plus spécifiquement du brûlage, le règlement sanitaire départemental en date du 23 janvier 1986 en vigueur dans le Loir-et-Cher, stipule dans son article 84 que « le brûlage à l'air libre des ordures

ménagères est interdit ». Dans le chapitre 20 de l'annexe 2 du décret n° 2002-540 du 18 avril 2002, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie : « Déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément », on trouve les « déchets de jardin et de parc » (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus des jardins entrent donc bien dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

S'agissant des déchets verts issus de l'entretien assuré par les agents municipaux sur le territoire communal, le Conseil municipal de Fréteval a décidé d'engager une réflexion sur la recherche de solutions alternatives (broyeurs végétaux, broyeur de branches ...).



BRUISTS DE VOISINAGE

Les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres travaux nécessitant l'utilisation des engins à moteur ne peuvent être utilisées que :

- le lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi de **8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**,
- les samedis de **9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**,
- les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h uniquement**.

Selon l'arrêté préfectoral en vigueur du 26 novembre 1999 et relatif aux bruits de voisinage qui indique « **les dispositions concernant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore** ».



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE MORÉE

Pensez à vous munir de votre carte de déchetterie délivrée par la mairie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- **Lundi-mercredi-jeudi-vendredi-samedi matin :**

de 9 h à 12 h

- **Mercredi :** de 14 h à 17 h

- **Vendredi et Samedi après-midi :** de 14 h à 17 h 30

La déchetterie est fermée le mardi, les jours fériés et les dimanches.

La collecte des ordures ménagères est assurée à Fréteval tous les vendredis matin.

Pour toute question (bac cassé ou disparu, composteurs, gobelets) contactez

Val Dem, ZAC du Haut des Clos,
Allée Camille Vallaux, 41100 VENDÔME

Téléphone : 02 54 89 41 17 Fax : 02 54 89 01 00
secretariat@valdem.fr



ARROSAGE DES PLANTATIONS ET DES MASSIFS PAR LES AGENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX : EAUX DE RÉCUPÉRATION !

Il est important de préciser que l'eau utilisée lors de l'arrosage en été ne provient pas du réseau d'adduction d'eau potable. Lors du lavage hebdomadaire des filtres du château d'eau, l'eau est récupérée puis stockée dans un bassin sur le site. Ensuite, elle est pompée pour remplir la citerne que vous voyez lors de l'arrosage des bacs à fleurs ou des massifs floraux.

ENTRETIEN DES ABORDS DE TERRAINS DES PARTICULIERS

Les haies, les trottoirs, les accotements doivent être entretenus, et notamment ceux donnant sur les voies publiques. En effet, ils peuvent entraver la bonne visibilité des conducteurs, et empêcher la circulation des piétons.

Selon l'article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a autorité pour mettre en demeure les propriétaires d'exécuter, à leurs frais, les travaux de remise en état du terrain et d'y procéder d'office aux frais du propriétaire ou de ses ayants droits si les travaux n'ont pas été effectués à la date de la mise en demeure pour des motifs d'environnement.

UN CONTENEUR À TEXTILES EST À VOTRE DISPOSITION SUR LE PARKING DE PROXI





EAU ET ASSAINISSEMENT

ARRIVÉE ET DÉPART DE LA COMMUNE DE FRÉTEVAL

Lors de votre arrivée ou départ de la commune de Fréteval, vous devez venir à la mairie :

- pour mettre à jour votre dossier pour la facturation d'eau et d'assainissement
- pour prendre rendez-vous avec le technicien afin que le relevé de compteur soit effectué et que son état soit vérifié

RELEVÉ DE COMPTEUR POUR LA FACTURATION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Dans l'année deux relevés de compteur sont effectués courant avril et septembre correspondant à la facturation d'octobre à avril et d'avril à début octobre pour l'eau. La facture d'assainissement annuelle est établie sur la période d'octobre à octobre. Si vous êtes absents lors du relevé de compteur, vous devez nous retourner la carte déposée par le technicien dans votre boîte à lettre sinon la consommation facturée sera fixée sur la consommation précédente.



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'ensemble des diagnostics des installations d'assainissement non collectif a été effectué sur la commune de Fréteval au cours de l'année 2012. Pour tout renseignement, appeler la Communauté du Perche & Haut Vendômois au 02 54 82 74 91.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EAU POTABLE

Ce syndicat comprend les communes de Fréteval et de Saint-Hilaire-la-Gravelle. Son siège est situé à la Mairie de Fréteval.

Un système de chloration est mis en place depuis l'été 2004 et des analyses d'eau sont régulièrement effectuées par les services de la DDASS. Leurs rapports

sont affichés en mairie. A ce sujet, nous vous rappelons que des prélèvements peuvent être réalisés **à votre domicile** par des techniciens de l'ARS (Agence Régionale de la Santé Centre) et sur présentation de leur carte professionnelle. N'hésitez pas à la réclamer !

Les différents paramètres de la facturation d'eau potable applicables depuis le 1^{er} janvier 2014 sont les suivants :

■ compteur 15 m ³	12,00 €*	■ compteur 60 m ³	13,85 €*
■ compteur 30 m ³	12,90 €*	■ de 0 à 99 999 m ³	0,95 €
■ compteur 40 m ³	13,30 €*		

Pénalités de déplacement : Attention ! Conformément au règlement et à la délibération du 20 mars 2012, le déplacement de l'agent du syndicat d'eau sera facturé dans le cas où l'incident constaté ne nécessite aucune intervention de sa part ou n'est pas imputable au service d'eau : **30 €**

Frais de fermeture ou de réouverture de compteur : **55 €**

La redevance due au titre de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne évolue de la façon suivante :

■ 0,300 €/ m ³ au 01/01/2010	■ 0,310 €/m ³ au 01/01/2013
■ 0,310 €/ m ³ au 01/01/2011	■ 0,310 €/ m ³ au 01/01/2014
■ 0,320 €/ m ³ au 01/01/2012	

Ajoute administrative en charge du SIAEP et de l'assainissement :

Nathalie SAILLARD

Technicien responsable du réseau : **Ghislain BERTIN**

POMPE DE RELEVAGE STATION D'ÉPURATION

La quasi-totalité des lingettes utilisées pour le démaquillage, pour dépoussiérer, pour nettoyer l'évier de la cuisine ne sont pas biodégradables. **Jetées dans les cuvettes des WC**, elles resteront dans le réseau d'assainissement plusieurs jours, sans se désagréger et arriveront à la station sous forme de filasse provoquant **des dysfonctionnements importants**.

Les cuvettes des WC ne sont pas des vide-ordures, il est interdit d'y jeter des cotons-tiges, des protections hygiéniques, des préservatifs, des couches, des peintures, des substances chimiques, des huiles.

**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
FUNERARIUM
BRILLARD PIERRE SARL**



13, rue de la Grande Chainée - 41100 ST-FIRMIN-DES-PRÈS

**Tél. : 02 54 23 43 95
Fax : 02 54 23 61 45**

- ❖ Organisation complète des obsèques
- ❖ Transport mortuaire
- ❖ Articles funéraires
- ❖ Contrats obsèques
- ❖ Tous travaux de marbrerie

**Assistance
Informatique
à Domicile**



*Vente - Installation - Dépannage
Micro-informatique et Consommables
Distributeur agréé des Produits
et Services Internet Orange®*

Romain BRINET

Le Châtelet - **41160 MORÉE**

Tél. : 06 30 25 20 80

Mail : contact@aid-41.fr - Site web : www.aid-41.fr



**GROUPAMA
TOUJOURS
PROCHE
DE VOUS**

VOTRE AGENCE

► 2-4 place du Château - 41290 Oucques
Tél. 02 54 23 22 53

Retrouvez-nous aussi
sur groupama.fr



Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuel non contractuels - Being - 04/2015.



EURO REPAR
CAR SERVICE

ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Garage Yves RONÇAY

PA de la Varenne
Route de Saint-Hilaire
41160 MORÉE

**Tél. : 02 54 82 63 91
Fax : 02 54 82 03 10**

E-mail : yves.roncay0181@orange.fr

**HUITRE
VENDÉE
ATLANTIQUE®**



Tous les vendredis matin à PEZOU
samedis à St-OUEN

Ets Cédric TESSIER
Ostréiculteur - Expéditeur

1 rue du Jard - 85230 L'ÉPOIDS BOUIN

**Tél : 02.51.68.70.16
Fax : 02.51.49.88.09**

**Boulangerie - Pâtisserie
Marie-Laure & Sylvère
COURTIN
41160 FRÉTEVAL**

Tél. : 02 54 82 61 32

Pièce personnalisée pour anniversaire, mariage...



INFORMATIONS DIVERSES

VENTE DE CARTES PÊCHES ÉTANG SAINT-LUBIN ET RELAIS POINT POSTE



Les cartes de pêche à l'étang de Saint Lubin sont en vente « **Au Bonheur Tranquille** » 2, rue de l'Etang à Fréteval

Prix des cartes

- La journée : 3,40 €
- La semaine : 8,10 €
- La nuit : 5,10 €
- L'année (de date à date) : 42,00 €

Ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis

- De 7 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Le dimanche de 8 h 30 à 12 h.

Tel : 02 54 82 09 40

E-mail : aubonheurtranquille@orange.fr

Site Internet : aubonheurtranquille.com



DÉCORATIONS DE NOËL 2015 – RECHERCHE DE BRANCHAGES OU DE SAPIN(S)

Grâce à de nombreux bénévoles, la décoration des rues de Fréteval en vue des fêtes de fin d'année est un vrai succès !

Afin que cette opération d'embellissement puisse perdurer, nous sommes toujours à la recherche de grands sapins. C'est pourquoi, toute personne souhaitant une taille ou un abattage de son ou de ses sapin(s) dans sa propriété et ceci par nos agents communaux doit s'adresser en mairie de Fréteval. Mais attention ! Il ne s'agit pas d'élaguer une haie ou d'effectuer un travail d'entretien chez des privés. Aussi, toute candidature devra être soumise auprès d'une équipe d'élus qui se rendra sur place afin d'accepter ou pas la proposition. D'avance, nous vous remercions !

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES 2015

A Fréteval

- **Samedi 10 Octobre** : Rassemblement Pont des Anciens combattants à 10 h. Dépôt de gerbe au monuments aux morts. Inauguration et allocution pour la Place des Combattants d'Afrique du Nord. Vin d'honneur à la Salle des fêtes.
- **Mercredi 11 novembre** – Rassemblement Pont des Anciens Combattants à 11 h 15. Départ à 11 h 30.
- **Samedi 5 décembre** – Rassemblement Pont des Anciens Combattants à 14 h 45. Départ à 15 h. Remise de décosations.

A Lignières

- **Mercredi 11 novembre** – Rassemblement Stèle des Anciens Combattants à 9 h 45. Départ à 10 h.

ANNONCES ET INSERTIONS NOUVELLE RÉPUBLIQUE

la Nouvelle République
lanouvellerépublique.fr

Sylvie FOISSET est la correspondante de la *Nouvelle République*.

S'adresser au 06 08 02 26 56 ou par e-mail à sylvie.foisset@wanadoo.fr afin de faire paraître les messages dans la presse locale. Les associations sont invitées à faire part rapidement de leurs manifestations et autres réunions pour annonce ou compte-rendu.



Route 41

Transport à la demande



Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher et la Communauté de communes du Perche et du Haut Vendômois lancent « Route 41 Transport à la demande » un réseau de transport à prix unique
Le transport à la demande est un service de transport public à la disposition de tous les habitants de la Communauté de communes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous réservez votre déplacement par téléphone :

- la société de transport vous appelle pour fixer une heure de rendez-vous
- un véhicule vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue pour vous conduire à l'un des points d'arrêt et/ou
- un véhicule vous prend en charge à l'un des points d'arrêt pour vous reconduire à votre domicile,
- vous réglez votre voyage auprès du conducteur.

COMMENT RÉSERVER ?

En appelant la centrale de réservation, au plus tard à 12 h la veille de votre déplacement au 02 54 58 41 50

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 2 € le trajet
- Gratuit pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de l'allocation spéciale, titulaires de la carte gratuité (plus d'informations auprès du conducteur).

PRATIQUE

Ce nouveau service fonctionne :

■ Le mercredi après-midi

Points d'arrêt :

- cinéma, rue Darreau à Vendôme
- médiathèque, Place Pierre Genevée à Fréteval

■ Le vendredi matin

Point d'arrêt :

- Place Saint-Martin à Vendôme

Pour connaître les horaires du service, contactez le 02 54 58 41 50

Plus d'informations sur www.le-loir-et-cher.fr

Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées.

Nos Joies, nos peines

NAISSANCES



JEAN Herehia Ketty Irène,

née le 27 avril 2014

RIBARDIERE Ananda, Déva, Vimana,

née le 25 juin 2014

PRIOUX Eloi,

né le 14 septembre 2014

IVKOVIC Zoran Alain,

né le 21 septembre 2014

GANDON Eya Louise Sandra,

née le 01 octobre 2014

DÉCÈS



GIRARD Nicole Françoise

décédée le 14 mars 2014

BERGER née PANNEQUIN Paulette,

décédée, le 19 mars 2014

LOISEAU née CIROU Béatrice

Blandine Odile,

décédée le 17 mai 2014

HAMEAU née GIRARD Rolande

Georgette

décédée le 24 mai 2014

BRETTON Huguette Blanche

décédée le 31 juillet 2014

FOUILLET Pierre Antoine

décédé le 22 août 2014

CRETEL TAUBER Jean-Jacques

Arthur Louis

décédé le 24 octobre 2014

DEHANT Denise Eugénie Victoria

décédée le 15 décembre 2014



Budget 2015 Commune

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

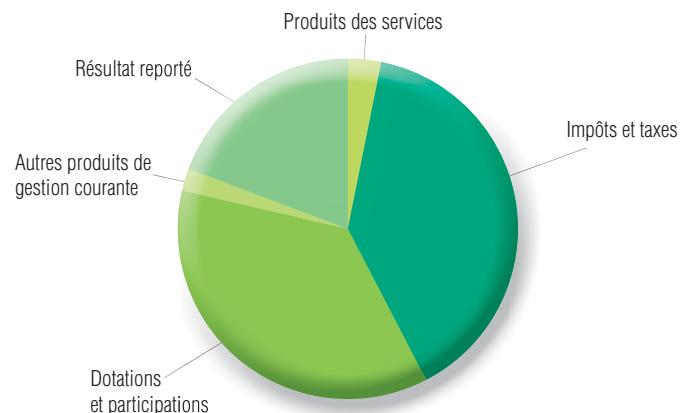
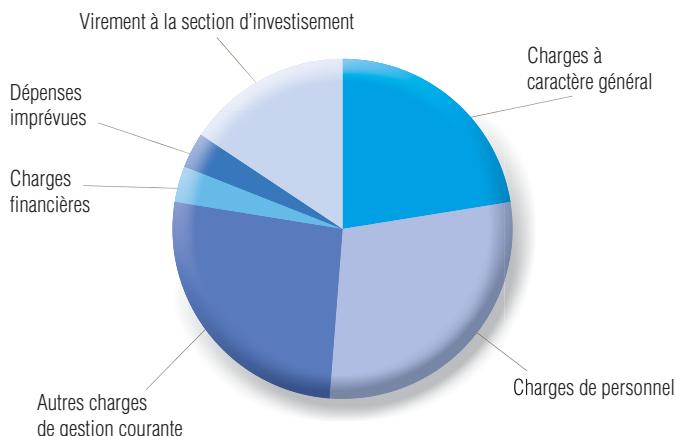
Charges à caractère général	200 831
Charges de personnel	257 150
Autres charges de gestion courante	235 286
Charges financières	30 735
Dépenses imprévues	30 000
Virement à la section d'investissement	140 000

TOTAL **894 002**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	0
Produits des services	28 285
Impôts et taxes	350 632
Dotations et participations	324 043
Autres produits de gestion courante	19 000
Produits exceptionnels	0
Résultat reporté	172 042

TOTAL **894 002**



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

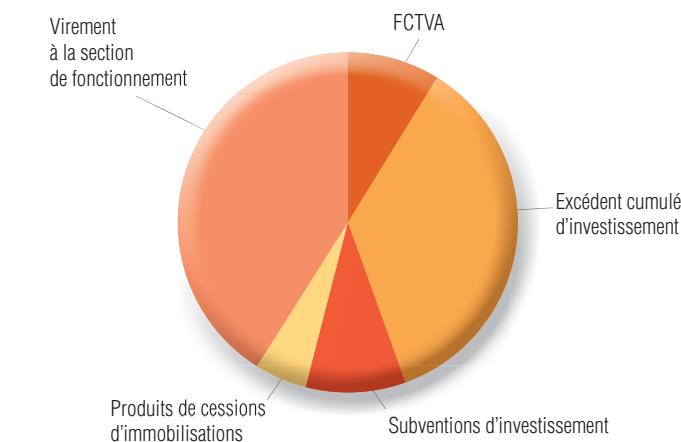
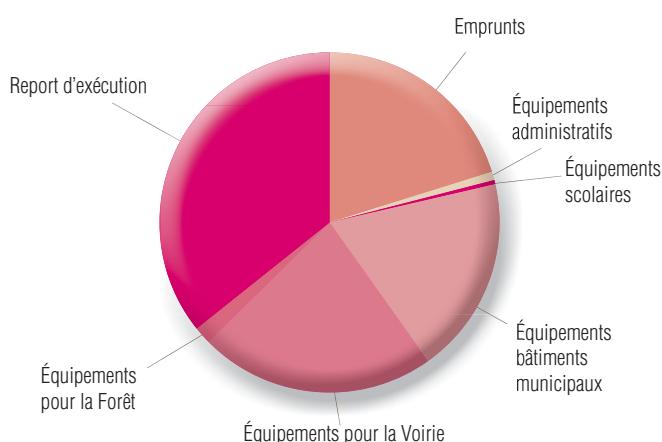
Emprunts	68 912
Équipements administratifs	2 722
Équipements scolaires	1 362
Équipements bâtiments municipaux	64 100
Équipements pour la Voirie	76 586
Équipements pour la Forêt	5 719
Report d'exécution	121 927

TOTAL **341 328**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	30 000
Excédent cumulé d'investissement	121 928
Subventions d'investissement	32 400
Produits de cessions d'immobilisations	17 000
Virement à la section de fonctionnement	140 000

TOTAL **341 328**



COMpte ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dépenses	672 873,61 €
Restes à réaliser de l'exercice	
TOTAL	672 873,61 €
Recettes	777 809,46 €
Report de l'exercice	189 034,88 €
TOTAL	966 844,34 €

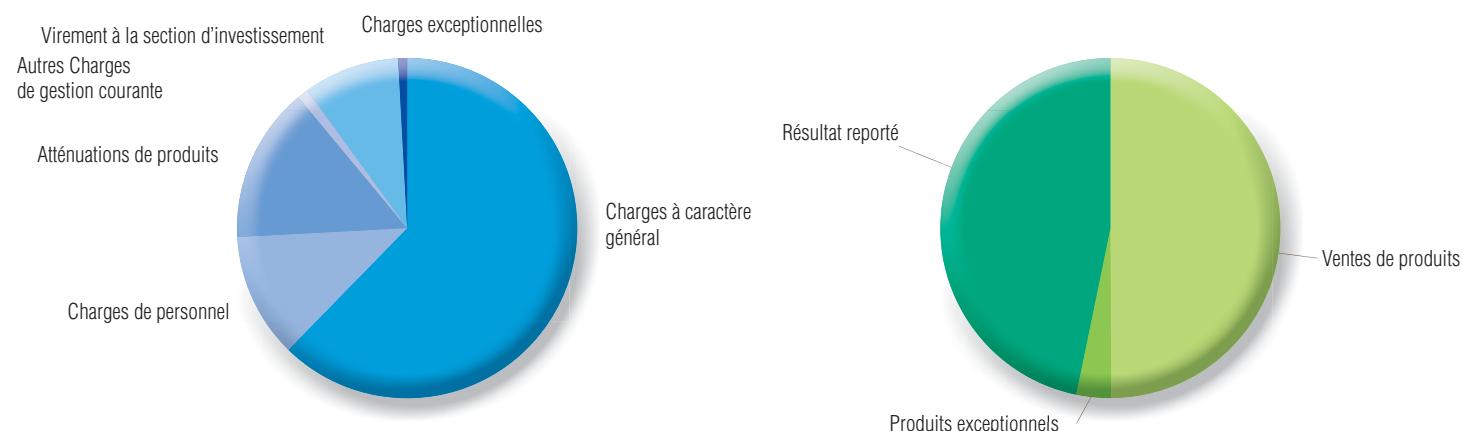
INVESTISSEMENT

Dépenses	261 133,42 €
Restes à réaliser de l'exercice	9 099,60 €
TOTAL	270 233,02 €
Recettes	130 225,14 €
Report de l'exercice	18 079,48 €
TOTAL	148 304,62 €

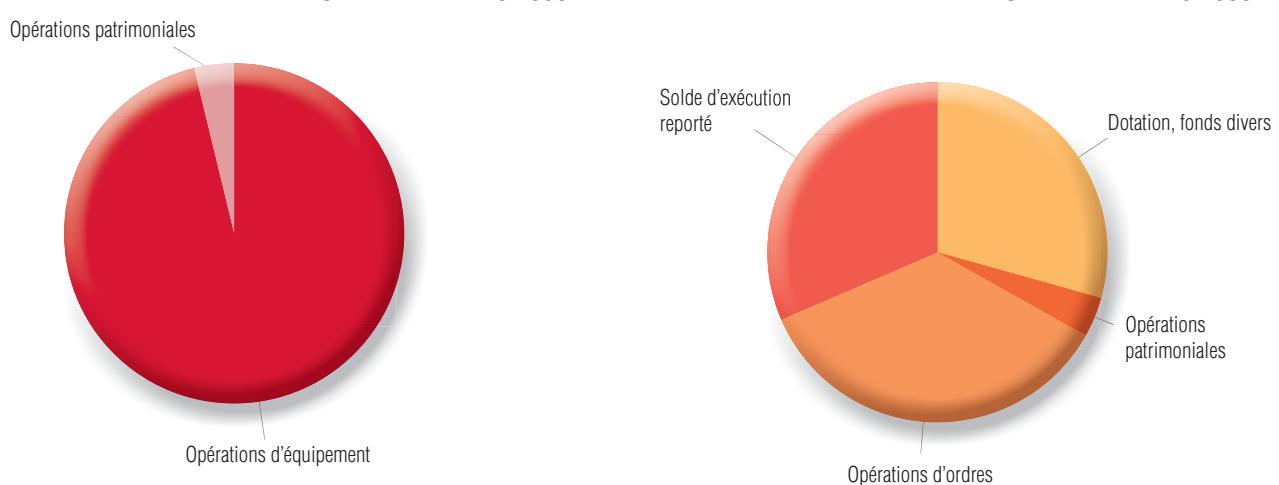


Budget 2015 SIAEP

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	147 256	Ventes de produits	118 000
Charges de personnel	28 000	Produits exceptionnels	7 795
Atténuations de produits	35 000	Résultat reporté	110 522
Autres Charges de gestion courante	2 450		
Virement à la section d'investissement	21 611		
Charges exceptionnelles	2 000		
	TOTAL	TOTAL	236 317



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'équipement	58 738	Dotation, fonds divers	17 915
Opérations patrimoniales	2 315	Opérations patrimoniales	2 315
		Opérations d'ordres	21 611
		Solde d'exécution reporté	19 212
	TOTAL	TOTAL	61 053



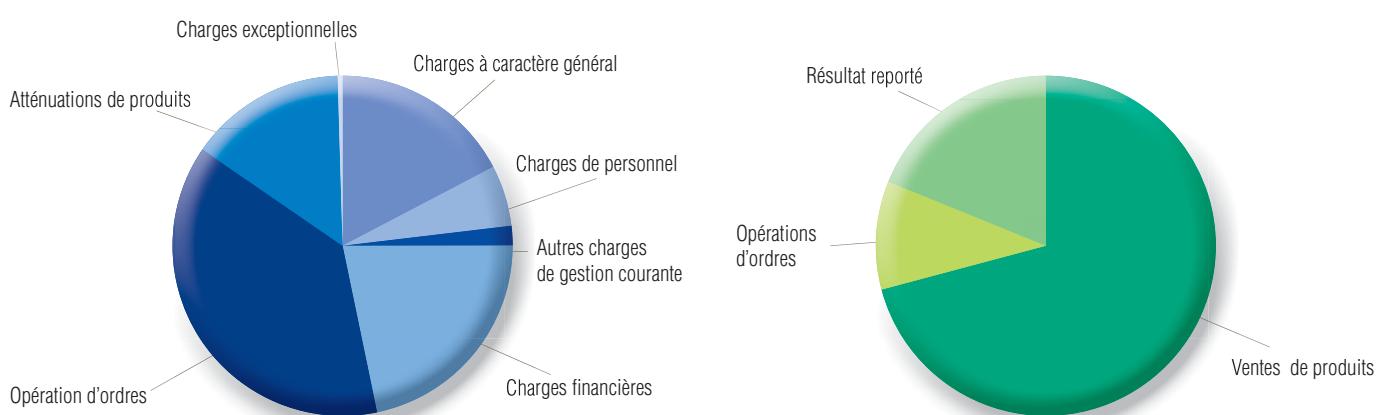
COMpte ADMINISTRATIF 2014 SIAEP

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	122 670,28 €	Dépenses	1 826,40 €
Restes à réaliser de l'exercice		Report de l'exercice	85 354,17 €
	TOTAL	TOTAL	87 180,57 €
Recettes	126 430,70 €	Recettes	106 393,25 €
Report de l'exercice	106 762,22 €	Report de l'exercice	
	TOTAL	TOTAL	106 393,25 €

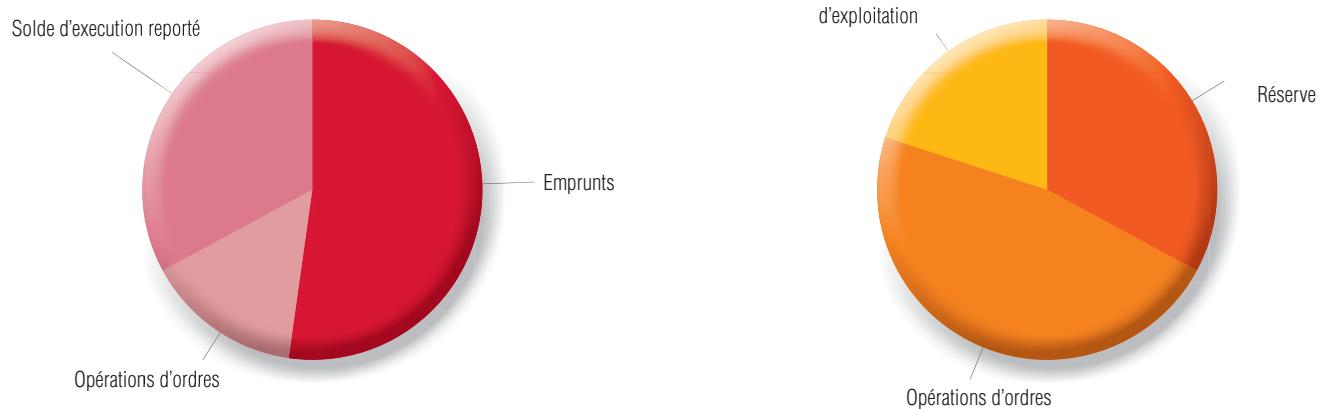


Budget 2015 Assainissement

DÉPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	18 536	Ventes de produits	88 000
Charges de personnel	6 200	Opérations d'ordres	12 804
Autres charges de gestion courante	2 000	Résultat reporté	23 403
Charges financières	23 282		
Opération d'ordres	40 494		
Atténuations de produits	16 000		
Charges exceptionnelles	500		
TOTAL		TOTAL	124 207



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts	44 885	Réserve	28 257
Opérations d'ordres	12 804	Opérations d'ordres	40 494
Solde d'exécution reporté	28 257	Virement à la section d'exploitation	17 195
TOTAL	85 946	TOTAL	85 946



COMpte ADMINISTRATIF 2014 ASSAINISSEMENT			
EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	85 092,21 €	Dépenses	68 743,67 €
Restes à réaliser de l'exercice		Report de l'exercice	22 743,31 €
TOTAL	85 092,21 €	TOTAL	91 486,98 €
Recettes	111 998,96 €	Recettes	63 229,31 €
Report de l'exercice	24 754,13 €	Report de l'exercice	
TOTAL	136 753,09 €	TOTAL	199 982,40 €



Emprunts de la Commune arrêtés au 31 décembre 2015

OBJET DU CRÉDIT	MONTANT	DATE D'ACQUISITION	DATE DE FIN	CAPITAL RESTANT DÛ
Divers commune	125 000,00 €	12/12/2013	20/12/2023	102 653,48 €
Lotissement les Rasfaux	195 000,00 €	28/07/2005	25/02/2025	112 296,70 €
Mairie accessibilité et extension	85 000,00 €	24/12/2010	24/12/2020	45 627,73 €
Restaurant scolaire	60 000,00 €	25/01/2009	25/01/2023	35 968,43 €
Restaurant scolaire	300 000,00 €	04/01/2008	25/01/2028	224 843,13 €
Signalisation voirie	80 000,00 €	25/05/2006	25/02/2017	15 659,69 €
Divers commune	88 420,43 €	01/08/2001	01/05/2016	3 048,99 €
Refonte groupe scolaire	200 000,00 €	02/04/2013	02/04/2028	178 863,56 €
TOTAL	1 133 420,43 €			718 961,71 €

Emprunts Assainissement arrêtés au 31 décembre 2015

OBJET DU CRÉDIT	MONTANT	DATE D'ACQUISITION	DATE DE FIN	CAPITAL RESTANT DÛ
Divers	60 979,61 €	01/07/2000	01/07/2019	11 703,55 €
Divers	18 293,88 €	01/08/2000	01/0/2019	3 515,09 €
Divers	30 489,80 €	01/06/2001	01/03/2021	8 003,72 €
Rue du châlet et Courcelles	90 000,00 €	02/12/2003	15/11/2018	22 709,59 €
Travaux	95 000,00 €	01/09/2004	25/09/2024	51 794,92 €
Divers	170 000,00 €	27/12/2006	25/12/2021	79 777,81 €
Le Plessis	130 000,00 €	04/01/2008	25/01/2028	97 432,07 €
Le Plessis	74 000,00 €	15/12/2009	05/01/2019	32 516,84 €
Divers	40 000,00 €	21/12/2011	16/01/2022	24 497,07 €
TOTAL	708 763,29 €			331 950,66 €



INFORMATIONS SOCIALES

PLAN CANICULE ET VEILLE ESTIVALE

Les personnes vulnérables (personnes de plus de 65 ans, personnes en situation d'handicap, femme enceinte, jeunes enfants en bas âges) et sans personnes proches résidant à leur domicile doivent se faire connaître à la mairie afin de bénéficier du dispositif d'aide adaptée mis en place du 1^{er} juin au 31 août et activé en plan canicule sous décision du Préfet.

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Ouverte tous les mercredis après-midi de 14 h 30 à 17 h pour vous accueillir, vous écouter, vous orienter et vous proposer une aide alimentaire et du textile. Unité Locale de Vendôme-Morée – Rue des mésanges - ZA la Varenne-41160 MOREE – tél : 02 54 77 06 78 - adresse mail : ul.vendome@croix-rouge.fr correspondante Mme Françoise DODINOT

PROFESSIONNELS DE SANTÉ À FRÉTEVAL

10 rue du Pont

Infirmières : PETIT Elodie, BOREL Angélique Possibilité de soins au cabinet sur rendez-vous au 02 54 82 72 77.

Nouveau : Permanence d'une Pédicure-Podologue au cabinet infirmier : Madame Carine NEDELEC.

2 fois par mois le jeudi après-midi sur rendez-vous, 06 76 69 35 89.

COLIS DE NOËL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La distribution du colis de noël du CCAS aux personnes âgées de plus de 70 ans, inscrite sur la liste électorale, sera faite le samedi 19 décembre 2015 entre 9 h et 12 h.

ASSISTANTES SOCIALES

À la MDCS (Maison Départementale de la Cohésion Sociale) de Vendôme pour toutes les questions en lien avec les enfants (PMI), l'Insertion professionnelle et sociale (RSA) et des difficultés au quotidien.

17 Bis Avenue Jean Moulin

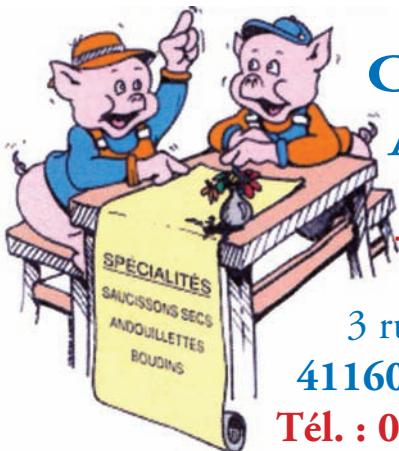
Tél : 02 54 73 43 43.

Une permanence a lieu tous les 3^e jeudis du mois (planning disponible au secrétariat de la mairie) entre 10 h 30 et 12 h à la Mairie de Fréteval. Possibilité de prendre un rendez-vous auprès d'Hélène LECOMTE-BECU à la mairie.

Auprès de Vivre Autonomie 41 pour les personnes âgées et les enfants ou adultes en situation d'handicap et leur entourage pour obtenir une information diversifiée et personnalisée sur tous les aspects de la vie quotidienne pour maintenir une autonomie au 07 86 03 05 58 et à nathalie.prevelato@cg41.fr.

Permanences les jeudis 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre 2015 de 14 h à 17 h à la Mairie de Fréteval. Possibilité de prendre un rendez-vous auprès d'Hélène LECOMTE-BECU à la mairie.

Valérie et Alain
DEPARDIEU



**Charcuterie
Artisanale
Traiteur**

3 rue du Pont
41160 FRÉTEVAL
Tél. : 02 54 82 65 64



VAL DE FRANCE

Le bon sens a de l'avenir

**Votre agence
Place du 8 Mai
41160 MORÉE
02 54 82 60 46**

www.ca-valdefrance.fr

VOTRE AGENT FORD



Jean Paul Cordelet

Location véhicules utilitaires
Prêt de véhicules gratuits pendant vos réparations
Ventes de véhicules neufs et occasions
Carrosserie, peinture, pare-brise
Promo pneus à l'année

Pour me contacter : Tél : 02.54.82.03.92
Fax : 02.54.82.04.99

jean-paul.cordelet@wanadoo.fr
15 bis rue Léon Cibie
41160 Saint Hilaire la Gravelle



RETRouvez LE TOUR DE PIZZ
TOUS LES SAMEDIS PLACE DE L'ÉGLISE
À FRÉTEVAL

Parquet massif • Charpente • Panneau lamellé collé

Dribois

Claude DRIOT

*CHÊNE
DOUGLAS*



Les Cercueils 41160 Fréteval
06 58 07 83 70 • 02 54 82 06 36
dribois41@gmail.com

**MALADIE
RETRAITE**



**AUTO
HABITATION**

Pour tous renseignements :

Rodolphe GIBOTTEAU

Agent Général d'Assurances

41160 MORÉE

Tél. : 02 54 82 75 55

E-mail : agence.gibotteau@axa.fr



2014, 1^{ère} année d'existence de la CPHV



Madame, Monsieur,

L'année qui s'est écoulée a vu une nouvelle entité, la Communauté du Perche & Haut Vendômois, effectuer ses premiers pas. Ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale est issu de la fusion des communautés de communes du Haut Vendômois et du Perche Vendômois.

Pour cette première année d'existence, l'objectif principal aura été d'organiser efficacement les services intercommunaux en tenant compte des infrastructures existantes et du territoire couvert par la CPHV. Il a donc été décidé d'installer le siège social de la structure dans les anciens locaux de la Communauté de Communes du Haut Vendômois à FRÉTEVAL, tout en

maintenant un pôle administratif en Mairie de DROUÉ.

Ce sont donc 11 agents qui travaillent au service des 9 337 habitants résidants au sein des vingt-trois communes membres de la nouvelle intercommunalité. Outre les services administratifs et techniques, le personnel de la CPHV vous accueille à la Médiathèque à FRÉTEVAL, ainsi qu'à la Bibliothèque et à l'Ecole de Musique à DROUÉ.

Le périmètre des intercommunalités pourra encore évoluer en fonction des modifications que le gouvernement entend apporter dans le domaine de l'intercommunalité. Le projet de loi portant sur la nouvelle organisation des territoires de la République est en discussion avec l'éventualité d'imposer un seuil minimal de 20 000 habitants pour les EPCI.

Sur le Vendômois, la Communauté du Pays de Vendôme et la Communauté du Vendômois Rural doivent se mettre en conformité avec la législation en vigueur vis-à-vis de la discontinuité territoriale qui résulte de la situation actuelle. Dans

ce contexte, nous pensons opportun de partager nos réflexions et orientations dans un processus ouvert qui répertorie et analyse les choix multiples s'ouvrant à nous.

Pour garantir la justesse du ou des scenarios qui se présentent, tant dans l'exercice des compétences futures, que dans la forme de collectivité ou de périmètre des intercommunalités, il nous est apparu important de disposer d'une aide à la décision au travers d'audits de fusions simples ou de fusions – transformation de plusieurs communautés de communes existantes.

Cette réflexion, portée en commun par l'intermédiaire d'un groupement de commandes, doit conduire à disposer de tous les éléments et éclairages nécessaires à la définition d'un projet de territoire.

Je reste à votre écoute à ce sujet comme sur l'action menée par la Communauté du Perche & Haut Vendômois, dont je vous propose un récapitulatif s'agissant de l'année qui vient de s'écouler.



Ci-dessus, le siège social à Fréteval
Ci-contre, le pôle administratif en Mairie de Droué





Projets menés en 2014 par la CPHV

SPANC

Suite aux diagnostics initiaux réalisés sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes du Haut Vendômois, la CPHV a souhaité animer une opération groupée de réhabilitation afin de permettre aux usagers concernés de bénéficier de subvention de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Cette opération démarrera au cours de l'année 2015.

Par ailleurs, la CPHV propose désormais une prestation entretien (vidanges groupées) pour les usagers qui le souhaitent, permettant ainsi de bénéficier de coûts plus intéressants et garantissant un entretien réalisé par une entreprise agréée.

Les demandes d'inscription à ce nouveau service de vidanges groupées sont à effectuer auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au 02-54-82-74-91.

CABINET MÉDICAL À MORÉE

Après acquisition du bâtiment, les travaux d'aménagement du cabinet médical à MOREE ont commencé en novembre pour créer une deuxième salle de consultation.

Coût estimatif de l'opération : 134 000 € HT. Subvention obtenue auprès de l'État (33 500 €).

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À FRÉTEVAL

L'aire d'accueil est ouverte depuis le mois d'avril. Sa gestion quotidienne est déléguée à l'entreprise SG2A L'HACIENDA pour un coût annuel de 25 713,46 € HT.

Cette démarche est accompagnée par la Caisse d'Allocation Familiale avec une aide de 19 072,80 € par an.

PLATEAU MULTISPORTS À DROUÉ

Dans la continuité de l'installation en 2012 de cinq plateaux multisports sur le territoire du Haut Vendômois, la CPHV a lancé en novembre le chantier d'aménagement d'un sixième plateau sur la commune de DROUE, non loin du plan d'eau, de la Halle des Sports et de l'Espace Socio-Culturel.



Coût estimatif de l'opération : 53 273,15 € HT.

Subventions demandées auprès de l'État, du Conseil régional et du Département de Loir-et-Cher (15 600 €).

ÉCLAIRAGE PUBLIC AU COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL À MORÉE

La CPHV a mis en place de nouveaux points lumineux au niveau du parking devant le complexe sportif intercommunal.

Coût de l'opération : 4 665,00 € HT.

CONCERT FESTILLESIME À LISLE

Le spectacle de l'ensemble musical « Les Cord'amuz », qui s'est tenu le vendredi 19 septembre 2014 en l'église de LISLE, a réuni un public nombreux (89 spectateurs) venu redécouvrir certains grands classiques de la chanson française. La CPHV a assuré l'organisation matérielle de cette manifestation conjointement avec la commune de LISLE. Le Département a financé cette manifestation à hauteur de 1 330,00 € dans le cadre du programme « Festillésime 41 », avec une participation de la CPHV s'élevant à 332,54 €.



Bernard PILLEFER

Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois



DOCUMENTATION TOURISTIQUE : LE GUIDE TOURISTIQUE

Le nouveau GUIDE TOURISTIQUE de « la Vallée du Loir en Perche et Haut Vendômois » est arrivé pour la saison 2014.

Ce guide touristique et pratique compte 52 pages, comprenant différentes rubriques et informations sur les sites de visites et découvertes du territoire et met en avant les prestataires touristiques (terroir et savoir-faire, activités natures, sportives et de loisirs, hébergements – restaurations).

Il a été édité cette année à 5 000 exemplaires.

Les dépliants du Château féodal de Fréteval et de l'exposition permanente « La France et Fréteval au Moyen-âge » ont également été revus.

Office de Tourisme Intercommunal
du Perche & Haut Vendômois

Place Pierre Genevée – 41160 FRÉTEVAL

Tel : 02 54 82 35 01 – otihv@cchv41.fr

La Vallée du Loir en Perche et Haut Vendômois



L'OFFICE DE TOURISME LABELLISÉ « ACCUEIL VÉLO »

L'Office de Tourisme du Perche & Haut Vendômois situé sur l'itinéraire de la Véloroute Saint-Jacques-de-Compostelle a obtenu le label ACCUEIL VELO en début d'année 2014 et propose par conséquent des équipements et services spécifiques à l'attention des touristes à vélo. Il s'agit de créer une offre homogène et identifiable de services adaptés à cette clientèle, de plus en plus nombreuse notamment sur les itinéraires cyclables aménagés. C'est pourquoi l'Office de Tourisme a choisi de s'engager dans la démarche nationale de qualité de services aux touristes à vélo. Sur l'itinéraire de la Véloroute, plusieurs prestataires touristiques sont labellisés Accueil Vélo : hébergements, loueurs de vélo, offices de tourisme et sites de visites et de loisirs. Ils répondent à des critères d'accueil, d'équipements, de services et de proximité adaptés aux besoins des touristes à vélo (à 5 km au maximum du parcours).

9^e RANDONNÉE PÉDESTRE ET ÉQUESTRE

La 9^e Randonnée pédestre et équestre du Perche & Haut-Vendômois du 30 mars 2014 a connu son plus grand succès. En effet, 418 participants se sont inscrits.

11 parcours allant de 7 à 42 km, et un parcours Famille de 5 km étaient balisés et repérés pour ce rendez-vous. A vos agendas : la randonnée pédestre 2015 est programmée le dimanche 29 mars !



LES PERRONS ET POUDINGUES

L'Office de Tourisme souhaite valoriser et préserver les perrons et poudingues du territoire, patrimoine naturel, historique et culturel. Un projet de circuit autour des pierres, perrons et poudingues se met en place. Pour cela, un déplacement des perrons a été effectué afin de les rendre accessibles aux publics.

5 sites d'exposition des perrons se trouvent sur les communes de Fréteval, Lisle, Morée, Rahart, et de Saint-Hilaire-la-Gravelle. Ils présentent différentes variétés de perrons (poudingues aux formes arrondies, brèches aux formes anguleuses...).





Médiathèque du Perche & Haut Vendômois



Inscription annuelle :

Adultes : 10€

Jeunes - de 16 ans : gratuit

- Consultation internet

en libre accès et gratuit

(WIFI compris)

- Ateliers multimédia gratuits

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 9h - 12h --- 14h30 - 17h30

Vendredi : 14h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h --- 14h30 - 17h30

"Rendez-vous contes"
tous les vendredi à 16 h 15
A Bientôt!

Médiathèque du Perche & Haut Vendômois
Place Pierre Genevée
41160 FRÉTEVAL
Tél : 02 54 82 67 29
mediatheque@cchv41.fr



Le SIDELC



15 rue Franciade - CS 63414
41034 BLOIS CEDEX
Téléphone : 02 54 55 16 50
Télécopie : 02 54 56 18 04 -
contact@sidelc.com

Le SIDELC en quelques chiffres pour l'année 2013 :

291 communes

331 280
habitants

197 380
usagers

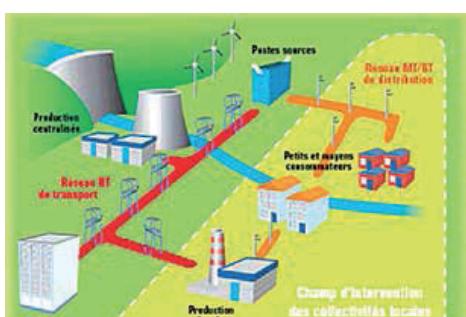
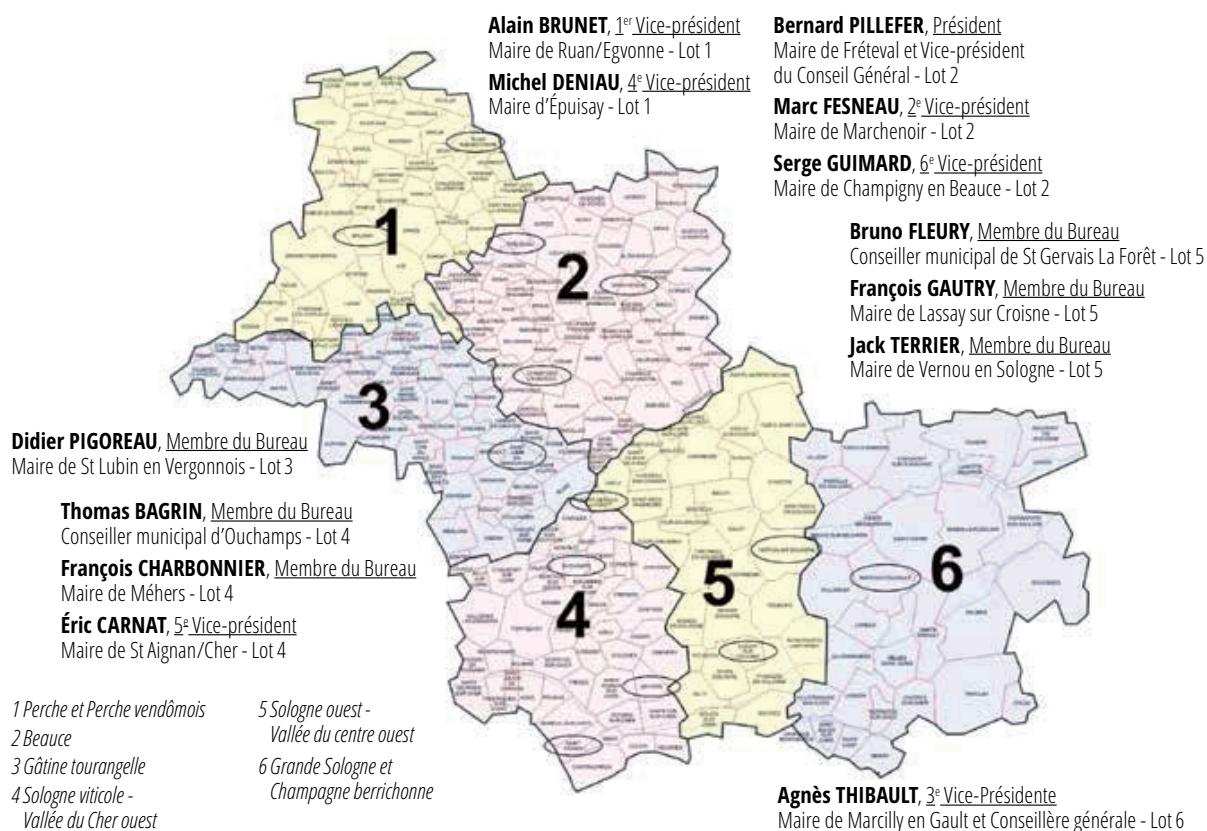
13 485 km
de réseaux basse
et moyenne tension

9 151 postes
de transformation

Depuis sa création, en 1978 le SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher) est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher.

Le SIDELC est administré par le Comité syndical, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 291 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

Le nouveau Comité Syndical du SIDELC, élu aux dernières élections municipales, a été installé le 25 juin 2014 et a procédé à l'élection de son Bureau :



Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 537 500 € TTC en 2013).

Ets BARRÉ

Électricité - Plomberie
Chauffage

Service Après Vente

Route de Saint-Hilaire - 41160 Morée

Tél : 02 54 82 67 00 - Fax : 02 54 82 60 33
sbarre@sabarre.fr



**Yves et Christine
CHEVALLIER**

**Jardinage, tonte, taille de haies,
coupe de bois, petits travaux divers**

(Accepte les chèques emploi-services)

42, rue Auguste Moreau - 41160 FRÉTEVAL

02.54.89.62.75 / 06.12.20.40.03

MENUISERIE
GÉNÉRALE



ESCALIERS,
CUISINES, PVC



1, rue du Noyer

41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle

Tél.-Fax 02 54 82 08 19

Portable 06 81 64 28 68

**Didier
GAUTHIER**



N° Siret 400 320 362 RN 41 -Intracommunautaire FR 24400320362

PATRICE MAGNIER



ARTISAN PEINTRE

Peinture - décoration - revêtement sols & murs
parquets flottants - ravalement- vitrerie

Le Breuil - 41160 BREVAINVILLE

Tél. 02 54 82 64 34

Mail : magnier-p@wanadoo.fr



FERME DE L'ORMEAU

FROMAGES DE CHÈVRE FERMIER

**François LALIGANT
41270 ROMILLY-DU-PERCHE**

✉ : 02 54 89 69 95

Le mercredi, tous les 15 jours

Morée (boulangerie) de 11 h à 13 h
(semaine impaire)

Fréteval (boulangerie) de 11 h à 13 h
(semaine paire)



Entreprise familiale au service des familles

s.a.r.l. F. Houdebert et Fils

POMPES FUNÈBRES LIBRES
TOUTES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

FUNÉRARIAUM



Caveaux - Monuments de tous styles en granit

Fax : 02 54 73 28 06

Tél. : 02 54 73 21 22

6, rue du Cimetière - 41100 VENDÔME



École de Fréteval : année scolaire 2013-2014 aux couleurs du Brésil

DÉCOUVERTES POUR LES CE1 ET CE2

Pour les élèves de la classe de CE1/CE2, l'année fut riche en activités et projets. Des sorties au musée de Vendôme, à la médiathèque de Fréteval, au Minotaure de Vendôme ainsi qu'au cinéma ont ponctué l'année scolaire.

De décembre à mars, plusieurs séances de natation à la piscine de Cloyes sur le Loir ont permis aux enfants de mieux appréhender l'eau.

En mai et juin, les élèves ont également pu découvrir la capoeira grâce à plusieurs interventions de Kévin qui pratique cet art martial brésilien depuis plusieurs années.

En juin, répondant à une invitation du maître des lieux, les élèves ont achevé leur année scolaire par une journée ensoleillée au Château des énigmes de Rocheux. Ils ont pu y découvrir le parc et ses abords ainsi que le château à travers un grand jeu de piste jalonné d'énigmes toutes plus judicieuses et étonnantes les unes que les autres, ludiques et toujours suscitant intérêt et plaisir.

Une bien agréable sortie !



DÉCOUVERTE SCULPTURE BRÉSILIENNE POUR LES CP



Durant le mois de mai 2014, les élèves de la classe de CP de Melle Balan se sont transformés, le temps de quelques jours, en sculpteurs sur pierre ! L'objectif de cette activité était de permettre la découverte du monde de la sculpture et de passer de l'art visuel sur feuille à l'art visuel en 3 dimensions : une autre manière de percevoir ce qui les entoure ! Dans ce but, l'école a fait appel à un plasticien : M. Olivier DURAND, artiste sculpteur dans le Vendômois, intervenant dans les écoles.

Afin de suivre le fil conducteur de l'école sur les thèmes du Brésil et du respect de l'environnement, la maîtresse a choisi de mettre en lumière les indiens d'Amazonie,



peuple que les élèves ont également découvert au travers de la lecture en classe.

Ce fut une expérience extraordinaire car les élèves ont eu l'occasion de découvrir une autre approche de l'art et ainsi de manipuler des outils qu'ils ont peu l'habitude d'utiliser tels marteau, scie, clous, râpe... Ce fut un travail très enrichissant !

L'école remercie vivement M. Durand qui a su se montrer très disponible et à l'écoute de la maîtresse et des enfants.

Ce projet a pu aboutir grâce au soutien financier de l'association « Les pieds-nus » qui a également permis la mise en valeur des œuvres réalisées par une exposition colorée lors du festival « Fond'arts » à la fonderie de Fréteval début mai 2014. Les enfants ont adoré et en sont sortis grandi, plus autonomes et fiers d'avoir pu progresser. De vrais artistes !

Cécile BALAN

DÉCOUVERTE SWETTY PARK POUR LA MATERNELLE

Après une année ponctuée d'activités et de sorties diversifiées, déjà bien entraînés à fournir des efforts physiques après le cycle « Capoeira » qui a fait appel à beaucoup de dextérité, c'est à Sweety park, à Blois, que les PS et GS sont allés solliciter à nouveau leurs capacités physiques. Ils y ont enchaîné rampements, équilibres, sauts et escalades à un rythme





DÉCOUVERTE POUR TOUS : LA CAPOEIRA

Afin de créer une unité au sein de notre école, nous avons pour habitude de choisir un thème sur l'année scolaire. Au vu de l'actualité de l'année 2014 avec la coupe du monde de football au Brésil, les élèves étant amenés à beaucoup entendre parler de ce pays, il nous a semblé opportun de compléter leurs connaissances au fil des activités pédagogiques proposées en classe : lectures diverses, découverte du monde, activités artistiques et culturelles... en portant un accent plus particulier sur la nécessité de préserver la forêt amazonienne, sur la sculpture brésilienne puis sur un art martial très populaire au Brésil : la capoeira, art martial, sport de combat judicieusement dissimulé en danse pour le moins acrobatique.

Un jeune Frétevallois et ancien élève de l'école pratiquant ce sport, c'est naturellement que nous avons sollicité Kévin pour quelques interventions et conseils techniques.

Kévin a tout de suite su partager sa passion avec des élèves et c'est avec beaucoup de gentillesse et de pédagogie qu'il nous a consacré six matinées malgré son emploi du temps chargé d'étudiant. A chaque intervention, Kévin proposait de nouvelles techniques qui étaient ensuite travaillées avec les maîtresses. Il semble que l'engouement fut tel que certains entraînements se prolongeaient aussi dans les familles... Les élèves faisant preuve d'un tel investissement, le projet de présenter un spectacle aux familles lors de la fête des écoles fut envisagé.

C'est vêtus aux couleurs du Brésil et avec un plaisir non dissimulé que les élèves, de la maternelle au CE2 ont présenté le fruit de leur travail. En guise de clôture, fidèle à sa gentillesse, Kévin a ensuite fait la surprise à chacun de convier quelques-uns de ses coéquipiers-musiciens afin d'offrir un vrai spectacle de capoeira aux enfants et de permettre ainsi la découverte de ce sport un peu particulier à certains parents...

Cette découverte a vraiment donné naissance à des émules et l'association MOSAIC a pu mesurer l'attente d'une telle activité pour nos jeunes adolescents. En effet, depuis septembre 2014, Kévin y encadre des cours de Capoeira qui accueillent actuellement une trentaine d'adeptes de 6 à 20 ans. L'école s'avère ainsi en adéquation avec son Projet visant « l'ouverture sur le monde culturel » et se félicite de la poursuite de cette initiative dans le cadre associatif. N'est-ce pas là un bel exemple de coopération et de mutualisation d'idées ?

La directrice, Tania BOULAY



La cantine de Fréteval

L'association de la cantine de Fréteval est gérée par des parents bénévoles qui y consacrent beaucoup de leur temps.

La cantine scolaire n'est pas un dû. Elle est offerte, moyennant paiement, pour aider les parents. Nous en profitons pour les remercier, ainsi que toutes les personnes présentes lors de l'Assemblée générale du 12 septembre 2014.

Nous remercions tous les parents et personnes qui ont participé au bon déroulement du repas de Noël, ainsi que le Municipalité de Fréteval pour le prêt de la salle des fêtes à cette occasion.

Merci également aux agents du SIVOS pour le travail effectué durant toute l'année.

Un grand merci au président du SIVOS pour la subvention accordée, permettant la survie de la cantine. Gageant sur votre présence lors de la prochaine Assemblée générale en septembre 2015 et adhérer à l'association, qui se dépeuple faute d'enfants scolarisés chez les membres, afin d'assurer le renouvellement et permettre qu'elle perdure.





Du côté de l'école

Pour cette année scolaire 2014-2015, les écoles primaires du RPI Brévainville-Fréteval-Morée accueillent 185 élèves, répartis en huit classes :

Jean de La Fontaine à MORÉE = 98

- PS/MS = 10 PS + 11 MS = 21

- MS/GS = 10 MS + 13 GS = 23

- CM1 = 27

- CM2 = 27

Alphonse Daudet à FRÉTEVAL = 96

- PS/GS= 11 PS + 14 GS = 25

- CP = 22

- CE1 = 23

- CE2 = 26



Cette année encore, l'école de Morée est engagée dans de nombreux projets : une action de solidarité, un cycle théâtre, la classe de neige, apprendre à porter secours, à nager, à surfer sur le net... et surtout un échange permanent avec les résidents de la maison de retraite « La Sagesse ». Ce bulletin est l'occasion de remercier tous les partenaires de l'école et les acteurs qui ont participé à tous ces projets : A.P.E., parents, municipalités, SIVOS, associations...

CÔTÉ PERSONNEL

Victime de la fermeture de la 9^e classe, décidée par l'Inspection académique au mois d'avril 2014, l'école de Morée compte aujourd'hui 4 classes. Nous tenons encore une fois à remercier tous ceux qui se sont investis pour le maintien de cette classe. Et, c'est avec une grande tristesse que nous avons dû dire au revoir, en juillet dernier, à Sandrine Communeau, enseignante en CE2.

« M'amie Communeau », comme nous aimions à en plaisanter, reste pour tous une collègue très appréciée pour la qualité de son travail, pour son dévouement à l'école et pour son dynamisme au sein de l'équipe.

Mme Communeau a été à l'origine de nombreux projets dans l'école, comme la soirée DISCO, le théâtre, les rencontres sportives de l'USEP,

les classes transplantées (mer, patrimoine) ... Avec elle, nous avons échangé nos classes pour les enseignements de l'histoire, du sport, des sciences, de la géographie... Aussi, nous sommes-nous lancés dans des collaborations extérieures avec les gendarmes, avec les pompiers, avec la maison de retraite de Morée, avec M. Gresteau, mémoire vivante de la commune...

Grâce à son professionnalisme exigeant, tous les élèves se sont formés aux apprentissages du cycle 3, d'autres en difficulté ont réappris à lire, compter et écrire, d'autres encore venant de l'étranger ont appris la langue française... Nous la remercions vivement pour son engagement et continuons notre collaboration, depuis sa nouvelle école.

CÔTÉ SPORT : CROSS 2014, LE RENOUVEAU

Après de multiples entraînements dans la désormais « célèbre montée » de Morée, nos coureurs se sont mêlés aux « grands » du collège pour la première fois, lors du cross du 17 octobre 2014.

Ce fut une réussite complète : aucun abandon, aucun découragement (et ce n'était pas joué d'avance !), beaucoup d'entrain et beaucoup de fierté dans les yeux des enfants d'avoir participé à cet événement.

Il faut dire que les motivations étaient nombreuses les applaudissements du public pour les uns, l'envie d'arriver premier pour d'autres, le goûter à l'arrivée pour certains, les médailles, la coupe...

Les CM1





C'est sous un ciel plutôt clément que nous sommes allés marcher autour de l'étang. Nous avons donc fini cette première période tranquillement. Nous étions accompagnés par la classe des PS/MS de Catherine. Nous avons marché, parfois nous avons couru et nous avons aussi fait des rencontres...

Les MS-GS



CÔTÉ SÉJOUR

Pour la 5^e année consécutive, les élèves de CM2 ont pris la route de la station de Combloux, dans le massif du Mont Blanc. Une semaine toute entière, du 8 au 15 février 2014, consacrée à la découverte des activités traditionnelles et modernes de la haute montagne ! Les enfants ont profité pleinement des 6 séances de ski, d'une demi-journée en compagnie des chiens de traîneau, de la visite du musée de la nature montagnarde, à Sallanches, de la visite d'une ferme en activité et d'une randonnée en raquettes pour découvrir la faune et la flore, sans oublier de parler des risques de la montagne. L'expérience fut mémorable pour les petits comme pour les grands...



1, 2, 3 ÉLEM - C'HOARIOU E BREIZH

Nous sommes allés à Droué, en car, pour faire une rencontre sportive avec les élèves. Nous avons fait des jeux bretons, comme le jeu du palet, du lancer de fer à cheval, du jeu de quilles, du lancer de boule, un jeu de tir de boules en bois et du foot-gaélique ; nous avons aussi fait du double dutch : saut à la corde sportif. Il y avait trois équipes : les jaunes les rouges et les bleus. On s'est bien amusés. Nous avons retrouvé Sandrine Communeau, la maîtresse de l'an dernier.



A différents endroits du stade, il y avait des activités. Certains élèves ont apprécié et d'autres pas. Le plus désagréable était la pluie !!

Le double-dutch est en fait un jeu de plusieurs cordes à sauter que l'on fait tourner au-dessus et en dessous de celui qui saute.

Le foot-gaélique est constitué d'un ballon de rugby que l'on peut jouer aux pieds ou à la main.

Le lancer de fer à cheval est en fait un bâton de bois planté au sol, le but est de lancer le fer à cheval pour qu'il tombe et entoure le bâton.

Le jeu de quilles se joue avec une boule et des quilles de tailles différentes ; il faut faire tomber une seule quille à la fois, sachant que les quilles valent différents points.

Les CM2

CÔTÉ MÉMOIRE



Afin de commémorer le 100^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), et comme tous les ans depuis de nombreuses années, les élèves de CM2 ont participé à cet événement important. Cette année, 2 élèves volontaires et très impliqués, ont lu, en accord avec M. Bourgeois,

maire de Morée, deux lettres de poilus au public, afin de rappeler la boucherie que fut ce conflit mondial, mais aussi souligner l'aspect humain de cette « chair à canon » envoyée au front durant les premiers mois de l'année 1914. Ensuite, les élèves ont lu le nom de l'ensemble des morts pour la France de la commune, lors des différentes guerres du XX^e siècle.

Les CM2 se sont rendus tous ensemble, mercredi 12 novembre, au monument aux morts pour revenir sur cette commémoration. Ils ont travaillé sur le devoir de mémoire et sur l'importance, aujourd'hui, de la construction européenne qui a permis d'assurer plus de 60 années de paix à nos nations réunies.

Enfin, jeudi 13 novembre, les CM2 sont allés voir et travailler sur l'exposition dédiée à la « Grande guerre », réalisée par M. Gresteau, un Moréen, passionné d'histoire.



CÔTÉ JEUDIS VERTS

Nous avons fait de la cuisine avec les personnes âgées de la maison de retraite. Nous avons préparé de la compote de pommes avec différents goûts : poire, noix de coco, orange, cannelle.

On a commencé par éplucher les pommes, puis nous les avons coupées en morceaux. Nous avons ajouté l'ingrédient



Leur faire découvrir l'ordinateur nous a beaucoup plu, car les résidents ne l'avaient jamais utilisé. Le lendemain, nous avons goûté les compotes et nous devions deviner ce qu'il y avait dedans. On s'est régalaés ! C'était génial ! À refaire !

Les CM1



supplémentaire. Nous avons fait cuire le tout avec un peu d'eau dans une casserole.

On a adoré ce moment, car les résidents nous ont bien aidés et nous ont donné des conseils. Notre deuxième activité était d'apprendre aux personnes âgées à se servir d'un ordinateur. Pour cela, nous les avons aidées à écrire des recettes de compotes.

À la maison de retraite, nous nous sommes séparés en deux groupes. Le premier groupe a cuisiné un pain d'épices et le deuxième groupe regardait un « C'est pas sorcier » sur les abeilles avec des questions. Ensuite, nous avons échangé les groupes. José nous a aidés pour réaliser la recette du pain d'épices. Le lendemain, après avoir cuit le pain d'épices à la maison de retraite, José nous l'a apporté à l'école. Et nous y avons goûté. Il y en a qui ont adoré et d'autres qui n'ont pas aimé. Nous attendons de revenir à la maison de retraite pour remercier José et les résidents.

Les CM2

Chaque jeudi de chaque mois, nous nous rendons à la maison de retraite « La Sagesse ». Nous rencontrons des papys et des mamies et nous échangeons avec eux. Nous discutons beaucoup et nous jardinons.

Nous avons récolté des tomates, une courgette blanche ; nous avons fait des boutures de romarin et nous avons même retrouvé Turlututu, l'épouvantail que nous avons offert aux papys et mamies l'année dernière au Carnaval. C'était super, nous reviendrons dans un mois.

Les MS de Maîtresse Catherine.

Jeudi 18 septembre, nous sommes allés planter des boutures de romarin. Comme nous sommes nombreux, nous avons fait deux groupes. Pendant que certains s'occupaient des boutures, les autres réfléchissaient aux outils du jardinier. Nous en avons trouvés beaucoup avec l'aide des mamies. Nous nous sommes bien amusés.

Les MS-GS de Maîtresse Magali.





CÔTÉ CUISINE



Le vendredi 28 novembre, après 22 années de services et plusieurs milliers de repas confectionnés, nous avons souhaité une bonne retraite à Jacqueline Sautereau, notre cantinière adorée.

Pour la remercier de nous avoir mitonné de bons petits plats, de nous avoir chouchoutés, pendant toutes ces années, nous lui avons chanté un texte rappelant ses qualités, son dévouement, son sourire perpétuel etc., sur le fameux air de « Champs-Elysées » de Joe Dassin. Gâtée par tant de dessins, de marques de sympathie, de cadeaux, Jacqueline a remis son tablier et est partie profiter de sa retraite, bien méritée.

Mais nous avons également chaleureusement accueilli notre nouveau cuisinier, Nicolas Colliot, qui a d'ores-et-déjà trouvé sa place auprès de tous, en surprenant nos papilles avec de nouvelles saveurs. La relève est assurée !

MERCI à eux deux.



Le mot de l'APE

L'Association des Parents d'Elèves de Fréteval – Morée – Brévainville est composée de bénévoles. Elle est ouverte à tous les parents du groupement scolaire. L'adhésion n'est pas payante.

L'objectif de l'association est d'organiser et animer des manifestations afin de recueillir des fonds permettant de participer activement aux différents projets de l'équipe éducative. Son budget est constitué uniquement des bénéfices des différentes opérations organisées tout au long de l'année scolaire.

Nous pouvons citer pour l'année passée les lotos, la vente de chocolats de noël, la bourse aux vêtements et la fête des écoles.

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur BOURGEOIS pour le prêt de la salles des fêtes, ainsi que Monsieur PILLEFER et Monsieur BRUNET pour la mise à disposition des salles de réunion et matériels communal. Merci également à tous les employés communaux, les différentes associations, les commerçants de Fréteval et Morée ainsi que les parents bénévoles pour leur aide lors de nos manifestations.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2015

- **21 mars 2015** : Loto à Morée.
- **26 juin 2015** : Fête des écoles à Morée.
- **11 septembre 2015** : Assemblée Générale à Fréteval.
- **25 octobre 2015** : Loto à Fréteval.
- **29 novembre 2015** : Bourse aux vêtement à Morée.

LE BUREAU ET LES MEMBRES POUR 2014-2015 :

Présidente : Claire GAUDIN

Trésorière : Carole COLLIOT

Secrétaire : Lisa-Marie FORT

Secrétaire adjointe : Anne-Sophie MICHEL

Membres :

Agnès BARROT,
Monique LE-QUENTREC,
Claudie GAGNIER,
Ludivine LAMPIETTI,
Stéphane CLERMONT
Arnaud PELLE.



Accueil de loisirs

Accueil périscolaire

Le centre de loisirs et l'accueil périscolaire, comme les familles, ont vu cette année leur organisation bouleversée par la réforme des rythmes scolaires.

Nous adaptant tant bien que mal à ces nouveaux horaires, nous nous efforçons d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions. Malheureusement, face à l'affluence certains mercredis, nous devons parfois refuser les derniers inscrits.

Je vous demande de bien vouloir nous informer (le lundi soir au plus tard) de la présence ou de l'absence de votre enfant. Vous pouvez le faire par mail : centredel Loisirs.moree@wanadoo.fr

Toute absence non signalée sera facturée (sauf certificat médical)

TARIFS

Garderie :

Matin ou soir : 1,80 €

Forfait (7 à 8 participations par semaine) : 10,50 €

Centre de Loisirs :

Quotient familial	Communes	Journée	Demi-journée
≤ 600	conventionnées*	12,50 €	8,00 €
	non conventionnées	23,00 €	13,50 €
Entre 601 et 1099	conventionnées*	13,00 €	8,50 €
	non conventionnées	23,50 €	14,00 €
≥ 1100	conventionnées*	13,50 €	9,00 €
	non conventionnées	24,00 €	14,50 €

* Morée, Fréteval, Brévainville, Lignières, Pezou, Renay ; St-Hilaire la Gravelle, Viévy, La Bosse, Écoman, St Jean Froidmentel

HORAIRES

Garderie :

Lundi, Mardi, Jeudi: 7 h 30-9 h / 16 h-18 h 30

Mercredi: 7 h 30 - 9h / 11 h 45-12 h 30

Vendredi: 7 h 30-9 h / 15 h 15-18 h 30

Centre de Loisirs :

Mercredi: 11 h 45-18 h 30

Petites vacances et Juillet : 7 h 30-18 h 30

Pour plus de renseignements : 02 54 82 78 35.

Animations jeunesse

Comme chaque année pendant le mois de juillet, l'équipe d'encadrement a accueilli une trentaine de jeunes de Morée et ses environs avec un plaisir toujours renouvelé. Depuis l'été dernier, en plus de nos ados, nous avons la joie (et la fierté) d'accueillir certains de nos anciens ados (aux animations jeunesse ou au centre de loisirs). Ils sont désormais titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs. D'autres vont rejoindre l'équipe l'été prochain.

Nous sommes ravis de cette réponse à l'article de l'an passé... Et plus qu'heureux de leur avoir donné l'envie d'animer à nos côtés !

Tarifs Commune et Communes Conventionnées (TARIFS 2015) :

Semaine : 30,00 €

Journée avec sortie : 15,00 €

Journée sans sortie

en cas de fractionnement : 6,00 €

Tarifs Hors communes- Hors Convention :

Semaine : 40,00 €

Journée avec sortie : 20,00 €

Journée sans sortie

en cas de fractionnement : 8,00 €

Coût du repas: 5,00 €

Pour toute information : 02.54.82.78.35 ou centredel Loisirs.moree@wanadoo.fr





AU BONHEUR TRANQUILLE

**Tabac - Presse - Bar - Jeux - Point poste -
Articles de pêche - Fleurs**
cadeaux, cartes de téléphonie mobile, carterie et papeterie,
cigarettes électroniques

**2 rue de l'Etang
41160 FRÉTEVAL
02 54 82 09 40**

Mardi au samedi 7 h 00-12 h 30 et 14 h 30-19h30,
dimanche et jours fériés 8 h 30-12 h 30
aubonheurtranquille@orange.fr

**VENTE ET RÉPARATION
MACHINES AGRICOLES
MOTOCULTURE**

LISLE AGRI SERVICE



Makita



rue de Varenne - 41100 PEZOU - Tél. : 02.54.23.60.48

CHÂTEAU DE ROCHEUX



Chambres d'hôtes (FRÉTEVAL)

Location de salles pour réception

Tél 02 54 23 29 74

chateauderocheux@wanadoo.fr

www.chateauderocheux.com



*Redécouvrez un site authentique
5 chambres de 2 à 4 personnes
à partir de 52 € Tout confort (3 épis)*

Prestations Services

Bâtiments

SARL PSB

13, route d'Oucques

41160 MORÉE

06 08 18 93 75

AGENCE VOYAGE SIMPLON



SÉJOURS - CIRCUITS - CROISIÈRES

BILLETTERIE (loisirs - affaires) **LOCATIONS** (neige - soleil)

41100 VENDÔME, 32 rue du Change

02 54 80 25 13

41240 OUZOUER-LE-MARCHÉ, Route de Blois **02 54 82 41 33**

www.simplonvoyages.com

MENUISERIE ARTISANALE **GUILLEMIN MICHAEL**

**Toutes fermetures d'habitation
Intérieures - Extérieures
BOIS - PVC - ALU**

Parc d'activité Intercommunale

La Varenne

41160 MORÉE

E-MAIL : mica.guillemain@orange.fr

02 54 23 05 39 - 06 78 75 27 51



Amicale des anciens combattants

Notre assemblée s'est tenue le 14 février 2015, à la salle des fêtes de Fréteval, avec une nombreuse assistance, parmi elle, la présence de nos deux maires de Lignières et Fréteval, M. MAHAUDEAU et M. PILLEFER.

Le colonel VERRIER s'étant fait excuser (pris par une autre cérémonie).

Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos camarades décédés.

Nous avons eu en 2014, la perte de notre ami M. FOUILLET.

Nous avons eu connaissance du rapport moral de M. CALLU André et du rapport financier de M. LOISELEUR.

Les finances sont restées à peu près stables avec des lots moyens.

Nous avions prévu une sortie à Àge Tendre et Tête de Bois qui a été annulée au dernier moment par l'organisateur.

Nous travaillons à une autre sortie.

Remerciements aux Porte-drapeaux et aux populations de Fréteval et Lignières qui participent aux cérémonies patriotiques.

Suite à la cérémonie, un repas a été servi dans une très bonne ambiance.

Avec toute ma sympathie, je vous remercie.

Le Président,
Guy DUVAL

Ensemble et solidaires le bureau réélu



Lors de l'Assemblée générale du 22 janvier 2015, l'UNRPA Fréteval-Lignières a pris **la nouvelle appellation** :

**« ENSEMBLE et SOLIDAIRES »
UNRPA Fréteval-Lignières**

Entourée du maire de FRÉTEVAL, M. Bernard PILLEFER et de M Jean-Pierre MAHAUDEAU, excusé et représenté, par Mme Solange SOURIOU, conseillère municipale, à la mairie de LIGNIERES.

A ce jour, nous avons 95 adhérents.

Au cours de cette assemblée générale, Mme Denise DURAND Présidente, ainsi que Mme Lyliane LOISELEUR secrétaire ont présenté les activités de l'année écoulée ainsi que les manifestations de 2015. Les comptes ont été présentés par Mme Marinette BELLAMY et approuvées par Mmes Monique BOURGOIN de FRÉTEVAL et Yvette GOUSSEAU de LIGNIERES.

Sur 2014, nous avons organisé 3 lots. Pour fêter les 40 ans de l'Association nous avons participé au marché artisanal costumés et clôturé l'année par une sortie à LUCHE-PRINGE.

La Présidente, **Mme Denise DURAND**
et la Secrétaire, **Mme Lyliane LOISELEUR**



Mosaïc

Depuis 2005, l'association Mosaïc propose des activités culturelles et de loisirs sur le Haut Vendômois. En 2011, les actions de Mosaïc se sont enrichies d'une facette patrimoniale avec la restauration de la chapelle Notre-Dame du Sacré-Coeur de Rocheux. Désormais, l'association est riche de deux sections : Mosaïc Loisirs et Mosaïc Patrimoine.

MOSAÏC LOISIRS

Pour cette année, la diversité des activités hebdomadaires proposées s'est accrue. Désormais, il est possible de pratiquer : dessin, gymnastique, danses de salon, modern'jazz, éveil corporel, baby danse, hip hop, copeira, zumba, chant choral et guitare sèche. La politique tarifaire est toujours soutenue par l'accessibilité au plus grand nombre. Cette politique est rendue possible par la mise à disposition gracieuse des salles par les communes et la Communauté de Communes Perche & Haut Vendômois (à Fréteval : la salle de l'horloge et la salle des fêtes, à Morée, la salle des fêtes et, au niveau communautaire, le complexe sportif intercommunal.) Que ces collectivités en soient remerciées !

A ce jour, Mosaïc compte plus de quatre cents adhérents. Depuis 2013 : les Ateliers d'été, en partenariat avec les acteurs locaux de l'animation sportive et de loisirs, sont proposées

en juillet et en août. Ces activités d'été se sont élargies en 2014 avec la création des Samedis Millénaires, promenade découverte, à cheval ou en attelage, des trois sites représentatifs d'une époque : la cella de Grisset (gallo-romain), le château féodal de Fréteval (Moyen Âge) et la chapelle de Rocheux (XIX^e siècle).

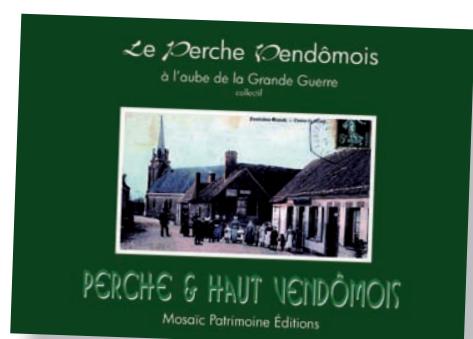
Ces activités font le lien entre loisir et patrimoine en s'appuyant sur l'aspect tourisme et promotion du patrimoine. Ces deux actions ont bénéficié du soutien du Pays Vendômois dans le cadre de subventions européennes du contrat Leader.

Enfin, pour conduire l'ensemble de ces activités, le concours du Conseil général et de la Région permettent l'emploi de 2 personnes (équivalent temps plein). En 2015, dans le cadre de Festillésime 41, le festival Fond'Rock (samedi 29 août à l'ancienne fonderie de Fréteval) accueillera le groupe Exxonvaldes ayant effectué plusieurs tournées en Europe.

MOSAÏC PATRIMOINE

La section Patrimoine se mobilise, quant à elle, pour la préservation et la promotion du patrimoine local. Le chantier de la chapelle de Rocheux avance. Grâce aux entrepreneurs locaux partenaires, à des associations amies comme Résurgence et à la Fondation du Patrimoine, de nombreuses actions ont été menées à bien : le clocheton a été déposé, l'ensemble des corniches et de la toiture remplacé. La chapelle est désormais totalement protégée des intempéries. D'autre part, quatre vitraux ont d'ores et déjà été restaurés par Résurgence, le cinquième et dernier sera prêt pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine, manifestation qui marquera le 10^e anniversaire de Mosaïc.

En 2014, une nouvelle publication est venue contribuer au financement de ces actions « Le Perche Vendômois à l'aube de la Grande Guerre » présentant la vie quotidienne des habitants il y a un siècle. Il s'agit là de la quatrième publication, collection qui sera poursuivie en 2015.



Le chantier comme les animations proposées au fil de l'année seront à découvrir au fil de l'année.
Contact : 02 54 82 00 87.



Football Club du Haut Vendômois

BILAN SPORTIF SAISON 2013-2014

Seniors :

L'équipe fanion en 2^e division descend en 3^e division. L'équipe 2 se maintient en 4^e division. L'équipe 3 s'est fait plaisir tout au long de la saison.

Catégorie de jeunes :

Environ 40 licenciés répartis dans différentes catégories (U7 à U15). Les U15 évoluant en entente avec St Ouen.

Féminines :

Seniors : elles gagnent la coupe du Loir-et-Cher.

Catégorie de jeunes : environ 20 licenciées. Toutes les équipes en entente avec les clubs de Vendôme, Selommes et Châteaudun.



Venue du Père Noël au gymnase

PRÉPARATION SAISON 2014-2015

Seniors : L'objectif affiché pour cette saison est la montée de l'équipe 1. Le maintien de l'équipe 2.

M Piechowiak Alain est le responsable des équipes seniors.

Jeunes : L'objectif sera d'augmenter les effectifs. Nous avons créé une entente avec la Ville-aux-Clercs et Mondoubleau.

Brian Peurien, nouvel employé du club, sera responsable de l'école de football et de la préformation.

Féminines : Arrêt de la section féminines. Cependant le club accepte toutes les filles âgées de 5 à 15 ans à jouer en mixité.

Nous rappelons les horaires des entraînements qui s'effectuent au stade de Morée :

- Le mercredi pour les U7-U9 de 15 h à 16 h 30, les U13 de 17 h à 18 h 30
- le jeudi pour les U15 de 17 h à 18 h 30
- Mercredi et Vendredi pour les Seniors de 19 h à 20 h 30

MANIFESTATIONS

Le club a organisé plusieurs manifestations. Nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien financier et moral tout au long de la saison.

Pour tout renseignement, appeler au stade : 02 54 82 05 96.

Pour le Club, Le Président
Alain PIECHOWIAK



Rentrée des U9 à Morée

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Alain PIECHOWIAK

Vice-Président : Didier PERCHE,
Claude LETOURNEUX
Ludovic LOISEAU

Secrétaire : Brian PEURIEN

Secrétaires adjoints : Florence GUERIN,
Renaud FERRIERE

Trésorière : Nadège COLLIOT

Trésoriers adjoints : Corinne COYAU
Émilien LETOURNEUX



Comité des fêtes

Au cours de l'année 2014, nous avons organisé 4 lotos, belote, course de côte, 13 juillet, brocante avec le FCHV.

43ème COURSE DE CÔTE

Celle-ci s'est déroulée sous la pluie sans interruption. 250 spectateurs (50 % en moins) ce sont malgré tout déplacés, avec un plateau de 75 coureurs.

13 JUILLET

Cette année exceptionnellement le 11 juillet pour raison de finale de la coupe du monde de foot.

Confrontée à une météo incertaine, le bal et la restauration ont eu lieu dans la halle de la fonderie, malgré cela les spectateurs étaient au RDV.



NOUS SOMMES TOUJOURS À LA RECHERCHE DE PERSONNES S'INTÉRESSANT À NOS ACTIVITÉS, POUR VENIR NOUS AIDER

(Nous serions heureux de vous accueillir parmi nous, même ponctuellement et suivant vos disponibilités)

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Bernard Pillefer

Présidente : Jacqueline Aubert

Vice-président : Marcel Guedet

Vice-président : Eric Experton

33ème BROCANTE

Toujours un problème avec la météo, nombre d'exposants en baisse, mais la consommation à la restauration a bien fonctionnée, grâce au soleil qui était de retour.



REPAS DES ÂINÉS

Comme à l'habitude, nous avons offert le traditionnel repas aux plus de 70 ans de notre commune. Le repas a été animé par la chorale des « Chanteurs Vendômois ».

Nous avons, toujours le plaisir, de retrouver les mêmes doyens : Mme FOUCHARD Laurianne, 95 ans Mme BRETON Huguette, 95 ans M. ANGIBAULT Marcel 93 ans

SPECTACLE DE NOËL

Animation par « Lulu et son Ukulélé » spectacle musical pour une centaine d'enfants.

Le Badminton Club du Haut Vendômois



Déjà la sixième saison et 90 licenciés, le Badminton Club du Haut Vendômois poursuit sa route.

Le Badminton, sport pour les jeunes et les moins jeunes, se pratique en toute convivialité, dans le gymnase de la Communauté de Communes du Haut Vendômois à Morée.

Avec ses 38 enfants, l'école de badminton s'est vu décerner cette année une deuxième étoile par la FFBA. Labérisation qui récompense ainsi le travail fourni par nos bénévoles.

Cette école propose aux enfants, à partir de 9 ans, l'initiation ou le perfectionnement à la pratique du Badminton ainsi qu'une préparation à la compétition, pour ceux qui le désirent. (Déjà plusieurs compétiteurs de bon niveau)

L'encadrement est assuré par des volontaires, dont deux formés auprès de la fédération pour l'encadrement et l'initiation.

Pour les moins jeunes et sur les créneaux adultes des conseils sont dispensés à la demande et toujours dans la convivialité.

La priorité étant avant tout de se faire plaisir en passant un agréable moment ensemble.

Le BCHV vous accueille :

- pour les adultes : Le mardi de 20 h à 22 h et le mercredi de 19 h à 22 h
- Pour les jeunes, le mardi de 19 h à 20 h et le vendredi de 19 h à 22 h
- Créneaux compétition et speed-minton le samedi de 10 h à 12 h

N'hésitez pas à passer nous voir, les deux premières séances sont gratuites et sans engagement.

Renseignements : 06 71 47 81 35

Membres actifs

Isabelle Aubert, Raymond Aubert, Coralie Bablin, Patrick Bablin, Raphaël Bertin, Didier Bucamp, Mickaël Dumesnil, Angéla Fabritti, Evelyne Prot, Jean-Luc Quinet.



UNC AFN

Notre 46^e assemblée générale s'est tenue le samedi 7 mars à la salle des fêtes de Fréteval en présence de M. Marcel Henry Président délégué, de M. Bernard Pillefer, Conseiller général, maire de Fréteval, de M. Galmiche représentant M. Mahadeau, maire de Lignières absent, du colonel Verrier et du général Duvivier. L'année 2014 a vu la disparition de M. Pierre Fouillet, de M. Edgar Chaillou et de Mme Jacqueline Corbin, épouse de notre adhérent Michel.

Notre section compte aujourd'hui 74 adhérents qui se décomposent en 41 AFN, 15 veuves, 14 membres sympathisants et 4 soldats de France.

Le bureau s'est réuni 6 fois en 2014.

La Section a organisé en 2014 2 lotos.

Le 27 septembre 2014, célébration du 45^e anniversaire de la section et pose d'une plaque dédiée aux anciens d'Afrique du Nord à LIGNIERES.

Pour les cérémonies patriotiques du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre, toujours une forte participation et n'oublions pas de remercier les porte-drapeaux qui sont malheureusement appelés à sortir très souvent.

Nous remercions également les maires des deux communes pour leur soutien à la réalisation de nos activités et à la bonne marche de nos communes.

La secrétaire



Association de Défense des Riverains du Loir

L'Association de Défense des Riverains du Loir a tenu son Assemblée générale le 27 juin 2015.

Nous continuons à œuvrer pour qu'une solution intervienne pour remédier à l'état de notre rivière et à l'environnement que je ne veux même pas qualifier ! À une époque où l'on nous rebat les oreilles avec l'environnement, donc l'aspect touristique, et l'écologie, je ne veux pas qualifier ce que nous avons sous les yeux depuis cinq ans.

Une réunion s'est tenue le 27 mai à la Mairie de Fréteval, sous la présidence de Mme la sous-préfète de Vendôme, regroupant Monsieur le Maire et deux de ses adjoints, le représentant de la DDT, M. Chambirer, président de la SIERA VL et moi-même. Cette réunion n'a pas fait avancer le dossier.

Il a été répété et confirmé que la reconstruction du déversoir n'était pas envisagée, alors qu'un rapport d'Hydro Concept allait dans le sens d'une restauration partielle !

Par contre, des travaux permettant le fonctionnement de la roue de l'ancien moulin, et donc l'arrivée d'eau dans le bief, étaient possibles, sinon souhaitables.

Attendons la suite sans jamais désespérer. L'avenir appartient à ceux qui ont de l'espoir.

Le président
Jean-Pierre VERRIER



SARL

EPCE



Antoine GANDON

Ets Plomberie
Chauffage
Électricité

1 chemin du Plessis - 41160 FRÉTEVAL

Port. : 06.31.85.42.26

E-mail : antoine.epce@gmail.com

LA FORESTIÈRE FRÉTEVALLOISE

Stéphane THUILLIER

Exploitant Forestier,
Travaux Forestiers



Bois de chauffage en 0,50 - 0,33 - 0,25

Et allume feu en sac de 20 ou 40 litres

Achète bois sur pied,

Taillis : chêne et charme - Grumes : chêne, peuplier et résineux

Bois d'industrie : tremble, bouleau et résineux

Livraison tous produits de carrière (quantité minimum 4 tonnes)

Sarl au capital de 7 622,45 €

Route de Villez - 41160 FRETEVAL

Tél. : 02 54 82 05 16 - Tél. Port. : 06 07 96 10 41

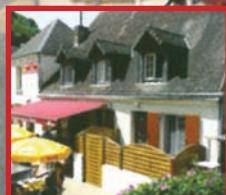
Email : forestierefretevaloise@gmail.com

N°siret : 432 343 200 00015 - code A.P.E. : 020B

L'Auberge de la Tour

12 rue du Pont - 41160 FRÉTEVAL

02 54 82 76 86



Bar - Traiteur - Plats à emporter 06 62 16 99 79

Restaurant ouvert du Mardi au Samedi de 8 h 30 à 14 h 30 et 17 h 30 à 21 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 15 h 30 - Fermé le soir, sauf en Juillet et Août à 21 h 00

www.laubergerede-la-tour.fr



CONNECTILED

L'informatique au service de l'éclairage et de la domotique

Votre spécialiste en éclairage LED



- Ampoule, down light, dalle lumineuse, spot, gamelle industrielle, ruban, projecteur
- Éclairage Interieur / Exterieur
- Conseil en éclairage pour les professionnels
- Étude & Devis personnalisés

Mail Maurice canard - 41160 Morée

Benoit CAMUS - 06 76 67 10 56

benoit.camus@connectiled.com - www.connectiled.com

LES NUANCES D'AURORE

SALON DE COIFFURE

8 rue Louis et Marie-Louise Tessier
41160 FRÉTEVAL

02 54 82 00 44



Horaires :

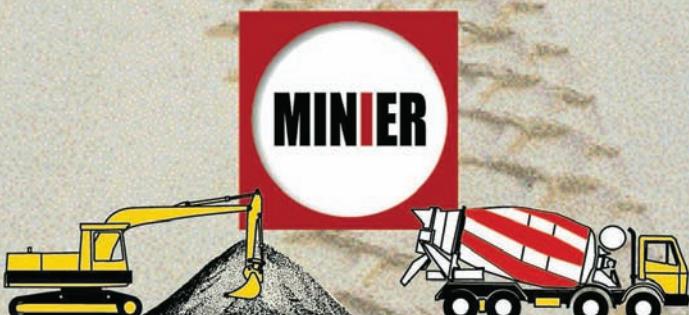
Lundi : 13 h - 18 h

Mardi au jeudi : 9 h - 18 h 30

Vendredi : 8 h - 18 h 30

Samedi : 8 h - 17 h

Calcaire, sables, graviers, béton, travaux



MINIER SAS

02 54 73 40 41

Les faux agents sont dans le collimateur !

ATTENTION ARNAQUES

Un phénomène en recrudescence dont le scénario est immuable. Un agent d'un service public se présente au domicile d'un particulier pour vérifier qui une ligne téléphonique, qui un réseau d'eau potable, qui un compteur électrique.

Il quitte votre domicile avant de revenir, encadré par deux types qui se présentent comme policiers, brassard «police» au bras, les deux aussi faux que le technicien ou releveur de compteur qu'ils disent avoir interpellé. Le propriétaire est en confiance. L'un des faux policiers fait le tour du logement avec la victime afin de vérifier que rien ne lui manque pendant que ses deux complices s'occupent de dérober ce qui a été repéré dès la première visite.

Le mode opératoire peut varier, mais on en revient souvent à celui-là. Ce sont ce qu'on appelle des vols par fausse qualité, perpétrés, le plus souvent, auprès de personnes âgées ou vulnérables.

Quant au préjudice, il est variable, mais s'arrondit parfois à de coquettes sommes : 800 000 €, en février, chez un retraité de Conflans-Sainte-Honorine. Les malfaiteurs ont eu accès à son coffre-fort dans lequel dormaient quelques lingots et au numéraire rangé dans les piles de linge.

Une seule chose à faire en cas de doute : ne pas faire entrer chez soi ces individus et appeler le 17. Une patrouille de vrais gendarmes avec une voiture sérigraphiée viendra vérifier ce qu'il en est de leur identité.

Nous comptons sur votre vigilance pour nous signaler tout comportement suspect. (véhicule inconnu en stationnement dans votre rue, rôdeurs, démarcheurs, etc.).

Pour cela il vous suffit de contacter notre unité au **02 54 23 16 30** ou en composant le **17** ou par mail **cob.pezou@gendarmerie.interieur.gouv.fr** pour nous communiquer en toute confidentialité les éléments d'identification tels que l'immatriculation, la marque, le type de véhicule, la couleur, le langage, la stature des suspects, les vêtements.....

Les contrôles, effectués par les unités territoriales et spécialisées, ont pour objet de dissuader les mauvais comportements, sinon de les déceler et de les sanctionner afin de protéger les autres usagers.

Les poursuites judiciaires sont systématiques dès qu'une infraction est commise, qu'il s'agisse d'infractions contraventionnelles telles que le non-respect d'un stop, les excès de vitesse ou bien de délits comme les conduites sous l'emprise de l'alcool et ou de produits stupéfiants.

Enfin la justice se montre très ferme envers les récidivistes de la vitesse, de l'alcool ou de stupéfiants au volant. Pour ces derniers l'annulation du permis de conduire est automatique et la confiscation de leur véhicule peut être demandée et demeure la règle lorsque l'excès de vitesse atteint ou dépasse les 70 km/h.

Alors sur la route, j'adopte un comportement citoyen et responsable et je respecte le code de la route.

Le major Laurent VAENCHON,
commandant la communauté
de brigades de Pezou,
Mondoubleau, Droué



Présence Verte Touraine



Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, pour un secours immédiat. 7j/7 - 24h/24 Sortie d'hôpital, chute, malaise, angoisse, etc., Présence Verte est une réponse adaptée à chaque situation. Toujours plus soucieuse de la sécurité de ses abonnés, Présence Verte propose le détecteur de fumée et de monoxyde de carbone communiquants, le balisage lumineux.

Dans le cadre du Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011, l'installation de détecteurs de fumée normalisés est obligatoire dans tous les lieux d'habitation, avant le 8 mars 2015. Relié à la centrale d'écoute de Présence Verte, le détecteur de fumée communiquant assure une transmission directe de l'alarme. Une prise en charge par nos services garantit ainsi l'arrivée immédiate des secours. Les détecteurs de monoxyde de carbone sont également disponibles. Recommandé par les professionnels de santé dans le cadre de la prévention des chutes, Présence Verte propose l'installation du balisage lumineux.

LA TÉLÉASSISTANCE MOBILE

En cas de déclenchement d'alarme, la centrale d'écoute de PRÉSENCE VERTE géolocalise immédiatement l'abonné et envoie sur place les secours adaptés. Ce service est disponible en France métropolitaine.

Agence de Loir-et-Cher
19 Avenue de Vendôme – 41000 BLOIS
Téléphone : 02.54.44.87.26.

Mission Locale du Vendômois

Vous avez entre 16 et 25 ans.

Vous recherchez un emploi, une formation, vous souhaitez être accompagné dans vos démarches. Choisir un métier, élaborer un projet professionnel. Se former pour rentrer dans la vie active. Chercher et trouver un emploi avec votre conseiller. Se préparer à un entretien d'embauche. Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières. Obtenir des informations sur la vie quotidienne, les loisirs, la santé (accès aux soins, mutuelle, écoute psychologique...).



Vous avez dans votre entreprise un projet de recrutement, de remplacement, un surcroît d'activité.

Notre chargée de relations entreprises :

- développe le partenariat avec les entreprises présente les différents contrats et les mesures d'aides à l'embauche ;
- met en place un recrutement (définir le profil recherché, sélectionner les CV de jeunes, présenter les candidatures, effectuer un suivi pour le maintien du jeune dans l'emploi).



PERMANENCES

MÉDIATHÈQUE FRÉTEVAL

Mercredi de 14 h à 17 h 30
02 54 82 74 91

Mission locale

71, Faubourg Chartrain
41100 VENDÔME
02 54 77 14 87
www.ml-vendomois.fr

L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge

L'ADMR de Fréteval est une association sans but lucratif au service des personnes. Depuis près de 70 ans, elle facilite la vie quotidienne de tous : les personnes âgées, handicapées, les familles, les célibataires, ... grâce à ses services de ménage, repassage, aide à la personne, soins infirmiers à domicile (SSIAD), Équipe Mobile Alzheimer (EMA), livraison de repas, garde d'enfants à domicile, transport accompagné, petits travaux de bricolage et de jardinage, etc.

L'ADMR recherche des BÉNÉVOLES

En complément des équipes salariées, pour effectuer des visites de courtoisie, développer le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, participer à la gestion de l'association locale ADMR, à l'animation locale des communes, etc.



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : de 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

Vendredi : de 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

MAISON DES SERVICES ADMR

2 ru de la Gare • 41160 FRÉTEVAL



Tél. 02 54 89 77 00 / E-mail : ms-moree@fede41.admr.org

L'ADIL

Vous êtes locataire, propriétaire, bailleur...

Vous avez un projet de rénovation, de construction, de location, d'achat, de vente...

Vous vous interrogez sur vos droits et vos obligations...

L'ADIL de Loir-et-Cher - Espace Info Energie est une association qui vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement sur :

- l'amélioration de l'habitat, les aides financières ,
- la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables,
- l'accession à la propriété, les prêts immobiliers,
- la fiscalité immobilière, les règles d'urbanisme,
- les rapports locatifs, les impayés de loyers,...



L'ADIL est également instructeur du Fonds Local d'Aide aux Accédants en Difficulté (FLAAD) qui permet d'accorder, sous conditions, des aides aux particuliers qui rencontrent des difficultés dans le paiement de leur mensualité de crédit souscrit pour leur habitation principale située dans le Loir-et-Cher. Si vous êtes dans cette situation, contactez nos juristes pour plus d'information.

Si vous souhaitez rénover votre logement, les conseillers de l'ADIL 41 EIE vous apporteront des conseils juridiques et techniques : différence entre les matériaux, modes de chauffage, énergies renouvelables, étude de devis,...

Les conseillers étudieront avec vous les différentes possibilités de financement en fonction de votre situation et de votre projet.

Tous nos services sont neutres, gratuits et objectifs. Parce que nous n'avons rien à vous vendre, nous vous donnons le bon conseil !

CONTACT

ADIL 41- Espace Info Energie

Cité administrative – Porte C

34, avenue du Mal Maunoury • 41000 Blois

Lundi-jeudi 9 h – 12 h 30 / 13 h 45 – 17 h 30

Fermé au public le mardi matin

Le vendredi 9 h – 12 h 30 / 13 h 45 – 17 h

Tél. 02 54 42 10 00 • adileie41@wanadoo.fr

<http://www.adil41.org>

Validation des acquis de l'expérience

Vous êtes salarié, demandeur d'emploi, employeur, vous voulez valider vos expériences professionnelles...

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître les compétences acquises au cours de son expérience (3 ans minimum), par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

POUR QUI ?

Toute personne remplissant les conditions d'expérience nécessaires est concernée, qu'elle soit salariée, demandeur d'emploi, travailleur indépendant ou bénévole au sein d'une association. Il n'y a pas de limite d'âge pour engager une démarche de VAE.

L'expérience de 3 ans peut avoir été acquise à temps complet, à temps partiel ou de façon discontinue.

RÔLE DU POINT RELAIS CONSEIL

Vous informer sur la VAE :

- analyser la pertinence d'une démarche de VAE au regard de votre projet professionnel et/ou personnel,
- identifier les diplômes, titres ou certificats appropriés en fonction des principales activités que vous avez exercées,
- vous mettre en relation avec les organismes validateurs concernés.



Plus d'informations sur le site www.ml.vendomois.fr

Espace VAE

PRC en VAE du Vendômois

71, Faubourg Chartrain

41100 VENDÔME

Tél. : 02 54 77 18 87 • pvcvae@ml-vendomois.fr

À voir, à faire

EXPOSITIONS 2015

- **DU 30 JUIN AU 16 AOÛT** : Exposition « Fréteval et ses alentours autrefois ». Photos, matériel, outils. Co-produite par Image & Sons en Vendômois. Présentation de la fonderie par M. Verrier, avec le concours de la population locale.
- **DU 18 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE** : Exposition « Première Guerre mondiale 1914-1918 », co-produite par le Conseil départemental de Loir-et-Cher. Avec le concours de la population locale.
- **DU 15 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE** : Exposition « Chaufferettes et fers à repasser ». Françoise Gautier.
- **DU 6 AU 11 OCTOBRE** : Exposition « Les Mobs ». Cycles et motocycles. Lionel Papin et Patrick Tignon.
- **LE 18 OCTOBRE** : Grand marché artisanal.

LA TOUR DE GRISSET

Temple gallo-romain du II^e siècle. Au carrefour des routes proches anciennes, la tour de Grisset s'élève à mi-pente. La « cella » conserve encore sa voûte en briques.



Visites commentées sur demande et lors des journées du Patrimoine.

LE CHÂTEAU FÉODAL DE FRÉTEVAL

Forteresse du XI^e siècle couvrant 4,5 ha. Vestiges importants du donjon, témoin de la première génération des donjons circulaires en pierre (ici le silex). Trois lignes de défense.

Visites commentées et gratuites. Panneaux à l'appui. Du 4 juillet au 27 septembre.



Les samedis, dimanches et jours fériés, de 15 h à 16 h 30.

Rendez-vous sur le site. Tél. 02 54 82 35 01.



MANIFESTATIONS 2015

Août

Samedi	1 Loto Amicale des anciens combattants à Fréteval à 14 h 30	02.54.82.66.85
Samedi	8 Loto UNC-AFN à Fréteval à 14 h 30	02.54.82.70.83
Samedi	29 Mosaic Festival Fond' Rock Fonderie à Fréteval à 20 h	02.54.82.02.87

Septembre

Samedi	5 Journée collecte de la ferraille par le FCHV	
Vendredi	11 Assemblée générale APE à Fréteval à 20 h 30	02.54.72.71.38
Dimanche	13 Loto UNRPA à Fréteval à 14 h 30	
Lundi	14 Mosaïc reprise des activités	
Samedi	19 Journées du patrimoine	
	19 Loto Club des supporters de Foot à Fréteval à 14 h 30	06.35.92.33.59
Dimanche	20 Journées du patrimoine	
	20 Assemblée Générale Chasse à Fréteval de 10 h à 12 h	

Octobre

Dimanche	4 Repas des Aînés comité des fêtes de Fréteval	02.54.82.72.42
Samedi	10 Inauguration de la Place des Combattants d'Afrique du Nord	02.54.82.63.52
Dimanche	11 Loto comité des fêtes de Fréteval à 14h30	02.54.82.72.42
Dimanche	18 14 ^e marché artisanal à Fréteval	02.54.82.63.52
Dimanche	25 Loto APE à Fréteval à 14h30	02.54.23.67.81
Mardi	27 Atelier Halloween Mosaïc de 14 h 30 à 17 h	

Novembre

Mercredi	11 Cérémonie	
Dimanche	15 Repas UNRPA à Fréteval à 12 h	
Dimanche	22 Loto du CCAS à Fréteval à 14 h 30	02.54.82.72.42
Samedi	28 Loto Mosaïc Patrimoine à Fréteval à 14 h 30	02.54.82.02.87
Dimanche	29 Réunion interassociative à Fréteval (calendrier 2016)	02.54.82.72.42

Décembre

Samedi	5 Cérémonie à Fréteval à 14 h 45	02.54.82.70.83
Dimanche	13 Loto « spécial Noël » comité des fêtes Fréteval 14 h 30	02.54.82.72.42
Samedi	19 Distribution des colis des aînés	02.54.82.63.52
Dimanche	20 Passage du Père Noël dans les rues de Fréteval à 10 h 30	

En grisé manifestation organisée par le comité des fêtes de Fréteval (correspondant pour l'établissement du calendrier)



SARL

Michel GIRARD

**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
PHOTOV рАТІQUE**

Démoussage - Agencement de combles - Isolation
2 bis, route de Thireau - 41160 MOISY
Tél. : 02 54 82 73 63 - Fax : 02 54 82 73 54
Portable : 06 08 06 53 26

www.sarlgirard-michel.com



La Municipalité de Fréteval tient à remercier chaleureusement tous les annonceurs pour leur précieuse collaboration à l'élaboration de ce Bulletin communal

SVPP
Energie fiable



Nioche - RN 10 - 41100 SAINT OUEN

Tél. : 02 54 73 73 54

Fioul Rubio
Force Plus®

CONTRAT Confiance
L'énergie gagnante

L'énergie est notre avenir, économisons la !

AVIA

ABANTIQUE RIBANNEAU

Antiquités

Achat, débarras, succession, estimation



25 bis rue de la Gare - **41160 FRÉTEVAL**

Tél. : 02 54 77 64 96

Portable : 06 81 29 82 74

BARBOSA

**Maçonnerie - Travaux Publics -
Béton prêt à l'emploi**



4 rue de la Forêt
41370 SAINT-LÉONARD-EN-BEAUCE

02 54 72 31 11

www.groupe-barbosa.com

ARR Eurl 3R

Ralph SIEGLER
Ravalement neuf et rénovation

1 route des Closeaux
41160 FRÉTEVAL

Tél./Fax : 02 54 67 00 68

Mobile : 06 12 34 72 55

E-mail : eurl-3r@orange.fr

Le Château des Enigmes



UN CHÂTEAU
QUE L'ON VISITE
EN SAMUSANT !

3 H DE JEU
DE PISTE
POUR TOUTE
LA FAMILLE !



Près de
Vendôme
Fréteval



02 54 77 24 84 chateau-enigmes.com